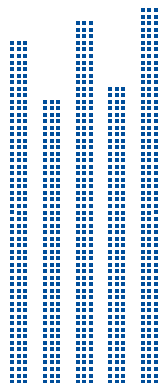


INSPIRÉS
À CROÎTRE ENSEMBLE,
MAINTENANT



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Rapport de gestion 2023

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

20 février 2024



Rapport de gestion 2023

2	Mise en garde
8	Faits saillants
10	Croissance des affaires
12	Rentabilité
13	Analyse selon les résultats financiers
16	Situation financière
16	Capitalisation [†] et solvabilité [†]
16	Capitaux propres et financement
17	Contrôles et procédures
18	Autres éléments
20	Placements
21	Fonds général
26	Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)
28	Gestion des risques
28	Principes et responsabilités en matière de gestion des risques
29	Cadre de gestion intégrée des risques

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Mise en garde

Constitution juridique et renseignements généraux

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance » ou « la société ») est une société d'assurance à capital-actions inscrite à la Bourse de Toronto. Elle est régie par la *Loi sur les assureurs (Québec)*, la *Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie (Québec)* (la « Loi privée 1999 »), telle qu'amendée par la *Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie (Québec)* (la « Loi privée 2018 »), collectivement avec la Loi privée 1999, la « Loi privée » de même que par la *Loi sur les sociétés par actions (Québec)*. iA Assurance et ses filiales sont autorisées par les organismes réglementaires appropriés à exercer leurs activités dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada et dans la plupart des États des États-Unis. iA Assurance est également un émetteur assujéti aux différentes lois sur les valeurs mobilières en vigueur dans les provinces canadiennes.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, iA Assurance est devenue une filiale dont la totalité des actions ordinaires sont détenues par iA Société financière inc. (« iA Société financière »), une société de portefeuille qui regroupe l'ensemble des activités du groupe iA. Aux termes d'un plan d'arrangement (« l'arrangement »), la totalité des actions ordinaires de iA Assurance en circulation au 1^{er} janvier 2019 ont été échangées contre des actions ordinaires nouvellement émises de iA Société financière, la nouvelle société de gestion de portefeuille, à raison d'une action pour une. Les actions privilégiées de catégorie A, série B de iA Assurance émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement. iA Société financière est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de iA Assurance. À la suite de l'arrangement, iA Assurance est demeurée un « émetteur assujéti » au sens de la réglementation sur les valeurs mobilières.

En février 2000, iA Assurance est devenue une société publique régie en vertu de la Loi privée 1999. La Loi privée 1999 a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 26 novembre 1999 et son amendement, la Loi privée 2018, a été sanctionné le 15 juin 2018. La Loi privée interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée contrairement à ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir, directement ou indirectement, 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans ce rapport sont établis au 31 décembre 2023 ou pour l'exercice terminé à cette date.

Sauf indication contraire, tous les montants qui paraissent dans ce rapport sont libellés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles s'appliquent aux sociétés d'assurance vie au Canada, et aux exigences comptables prescrites par les autorités réglementaires.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et **l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

Ce rapport est publié en date du 20 février 2024.

Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 – Veuillez noter que les résultats de 2022 de la société ont été recalculés en raison de l'adoption de IFRS 17 *Contrats d'assurance* et du chevauchement de la norme connexe IFRS 9 *Instruments financiers* (« les nouvelles normes »). À noter par ailleurs que les résultats recalculés de 2022 ne sont pas entièrement représentatifs du profil de risque de marché futur de la société et de son profil de bénéfice divulgué et tiré des activités de base futur, considérant que la transition du portefeuille de placements de la société à des fins d'appariement de l'actif et du passif en vertu des nouvelles normes ne s'est terminée qu'en 2023. Ainsi, une analyse fondée sur les résultats comparatifs de 2022 pourrait ne pas être représentative des tendances futures et doit être interprétée dans ce contexte. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la gestion des risques en vertu des nouvelles normes comptables, nous vous invitons à consulter la section « Gestion des risques » du présent document.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

iA Société financière et iA Assurance (ci-après « la Société » dans cette section pour référer à chacune de façon individuelle) publient leurs résultats et leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutefois, elles publient également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS (« non conformes aux IFRS »). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés pour les états financiers audités de la Société. Cette dernière emploie des mesures non conformes aux IFRS lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance. La Société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La Société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le **Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières** des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, à chacune des catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par iA Groupe financier :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures financières supplémentaires*, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures de gestion du capital*, qui sont des mesures financières visant à permettre à une personne physique d'évaluer les objectifs, les procédures et les processus que la Société a adoptés pour gérer son capital;
- *Mesures sectorielles*, qui combinent les mesures financières pour au moins deux secteurs à présenter de la Société, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de celle-ci.

Les mesures financières non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires utilisées par la Société sont décrits ci-après. Des renseignements supplémentaires sont fournis, de même qu'une description de la concordance avec la mesure IFRS la plus proche, le cas échéant.

Les mesures non conformes aux IFRS publiées par iA Groupe financier sont :

- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (*ROE*) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé disponible aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres.
- Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Montants des prêts dépréciés nets de la provision pour pertes de crédit, en pourcentage des prêts bruts;
 - *Raison d'être* : Une indication de la qualité du portefeuille de prêts;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Ratio de la provision pour pertes de crédit, exprimé en pourcentage du montant des prêts bruts;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de l'expérience de crédit attendue sur le portefeuille de prêts;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Ratio de distribution du dividende :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice divulgué – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice divulgué par action ordinaire au cours de cette même période.
- Ratio de distribution du dividende, activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice tiré des activités de base – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus tirés des activités de base de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende, activités de base est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice tiré des activités de base par action ordinaire au cours de cette même période.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Génération organique de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital excédentaire généré dans le cours normal des activités, une fois exclue l'incidence de l'environnement macroéconomique, le capital excédentaire correspondant au capital dépassant le ratio cible, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités.
- Capacité de déploiement de capital, capital disponible pour déploiement, capital déployable ou capital pour déploiement :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital que la Société peut déployer pour une transaction de fusion ou d'acquisition, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles de la Société. Le calcul de ce montant prend en considération la capacité d'émission de capital tout en considérant le niveau cible de la Société et les paramètres de transaction étant présumés être les plus restrictifs par rapport au capital réglementaire;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions.
- Ratio de distribution total (12 derniers mois) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des douze derniers mois, divisée par le revenu net disponible aux actionnaires ordinaires au cours des douze derniers mois;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes, sur une période de douze mois.
- Mesures de la sensibilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'effet des variations macroéconomiques, comme les variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, sur d'autres mesures employées par la Société, comme le résultat net ou le ratio de solvabilité;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer l'exposition au risque de variations macroéconomiques de la Société.
- Mesure de levier financier – Débentures/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
- Mesure de levier financier – Débentures + actions privilégiées émises par une filiale/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
- Mesure de levier financier – Ratio de couverture :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées émises par une filiale et des dividendes sur actions privilégiées ainsi que des primes versées au rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (le cas échéant);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à répondre aux besoins de liquidités associés à ses obligations lorsque ces dernières arrivent à échéance;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Capitalisation :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des capitaux propres, des débentures ainsi que des comptes des contrats avec participation de la société;
 - *Raison d'être* : Fournit un indicateur supplémentaire pour évaluer la performance financière de la Société;
 - *Rapprochement* : Cette mesure est la somme de plusieurs mesures conformes aux IFRS.
- Ratio de solvabilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) révisée en janvier 2023 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du *Règlement 52-112*;
 - *Définition* : Calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, l'attribution de l'avoir et les dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la solvabilité de la Société et permet aux autorités réglementaires de déterminer si une compagnie d'assurance dispose de capitaux suffisants par rapport au minimum établi par l'organisme de réglementation de la Société.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Actif sous administration (ASA) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'ASA représente tous les actifs par rapport auxquels la Société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Actif sous gestion (ASG) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Tous les actifs par rapport auxquels la Société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous gestion;
 - *Rapprochement* : L'« actif total du fonds général » et l'« actif net des fonds distincts » présentés dans les états financiers de la Société sont des mesures conformes au IFRS et des composantes du calcul de l'ASG. Un rapprochement est effectué dans le présent document.

- Dépôts des fonds communs de la Gestion de patrimoine individuel, dépôts de l'Épargne et retraite collectives, équivalents de primes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA), contrats d'investissement et équivalents de primes et dépôts des Régimes d'employés de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définitions* :
 - On désigne par dépôts les montants reçus de clients aux termes d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la Société;
 - Les équivalents de primes sont des montants liés à des contrats de services (tels que les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA)) ou services dans le cadre desquels la société est essentiellement administratrice. Ils comprennent également pour certaines unités d'affaires, le montant des primes conservées en externe, spécifiques aux contrats d'assurance pour lesquels la société indemnera la contrepartie en cas de perte dépassant un seuil spécifique ou en cas de défaut de paiement. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes »;
 - *Raison d'être* : Les équivalents de primes et les dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

- Primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle, ventes brutes et nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective, ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines, ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective, ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives, ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines, ventes de iA Auto et habitation et ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle sont définies comme les primes annualisées de première année. Les ventes totales (ou ventes brutes) de produits du fonds général ou de fonds distincts de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux primes nettes. Les ventes de fonds communs de placement sont définies comme les dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse. Les ventes nettes de fonds distincts et de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux entrées nettes (ventes brutes de fonds communs de placement, moins retraits et transferts). Les ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective sont définies comme les primes annualisées de première année, comprenant les équivalents de primes (régimes d'avantages sociaux non assurés).
 - b. Les ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes annualisées de première année.
 - c. Les ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective sont définies comme les primes avant réassurance.
 - d. Les ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance et annulations).
 - e. Les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou dépôts.
 - f. Les ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de prime.
 - g. Les ventes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites.
 - h. Les ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes avant assurance et annulations.
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la Société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Primes nettes :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes nettes de l'Assurance individuelle, les primes nettes des Régimes d'employés de l'Assurance collective et les primes nettes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes diminuées des primes cédées en réassurance et comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur.
 - b. Les primes nettes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, les primes nettes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et les primes nettes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites, moins les montants cédés en réassurance.
 - c. Les primes nettes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective et les primes nettes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires correspondent aux primes brutes, diminuées des montants cédés en réassurance.
 - d. Les primes nettes de l'Épargne et retraite collectives correspondent aux primes nettes après réassurance, dont sont exclus les équivalents de primes.
 - *Raison d'être* : Les primes sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

Énoncés prospectifs

Ce document peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « revoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans ce document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.

Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.

- Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, stratégique, opérationnel et de non-conformité réglementaire, tels que : la conjoncture commerciale et économique; le niveau d'inflation; la concurrence et le regroupement des sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales et les changements apportés aux lignes directrices en matière de capital et de liquidités; les mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques associés à l'environnement politique et social régional ou mondial, les risques liés aux changements climatiques, notamment la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et la capacité de iA Groupe financier à satisfaire aux attentes des parties prenantes face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance; le risque lié aux technologies de l'information, aux données et à l'atteinte à la sécurité de l'information, incluant le cyberrisque; le risque de fraude; les risques liés aux ressources humaines; les risques liés à la stratégie de couverture; le risque lié aux liquidités de iA Groupe financier, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers aux échéances prévues; le risque lié à une mauvaise conception, mise en oeuvre ou utilisation d'un modèle; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; et l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (comme la pandémie de la COVID-19) et d'actes terroristes.
- Les hypothèses et les facteurs importants sur lesquels a été fondée la préparation des perspectives financières comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'exactitude des estimations, des hypothèses, des jugements dans le cadre des méthodes comptables applicables et l'absence de changement important concernant les normes et méthodes comptables applicables de la Société; l'absence de variation importante concernant les taux d'intérêt; l'absence de changement important concernant le taux d'imposition réel de la Société; l'absence de changement important concernant le niveau d'exigences réglementaires en matière de capital de la Société; la disponibilité d'options pour le déploiement du capital excédentaire; l'expérience en matière de crédit, la mortalité, la morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices conformes aux études actuarielles; le rendement des investissements conforme aux attentes de la Société et conforme aux tendances historiques; les différents taux de croissance des activités selon l'unité d'exploitation; l'absence de changement inattendu concernant le contexte économique, concurrentiel, juridique ou réglementaire ou le contexte dans le secteur des assurances; ou les mesures prises par les autorités de réglementation qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités ou l'exploitation de iA Groupe financier ou de ses partenaires d'affaires; l'absence de variation imprévue concernant le nombre d'actions en circulation; la non-matérialisation des risques ou des autres facteurs mentionnés ou dont il est question ailleurs dans le présent document ou qui figurent à la section « Gestion des risques » du Rapport de gestion de l'année 2023 de la Société, susceptibles d'avoir une influence sur le rendement ou les résultats de la Société.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Instabilité économique et financière dans un contexte de tensions géopolitiques – Des conditions économiques défavorables et l'instabilité financière suscitent certaines inquiétudes incluant les hausses des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation. La guerre en Ukraine, le conflit Hamas-Israël et les tensions en Chine engendrent également de l'instabilité sur les marchés mondiaux. Ces événements, entre autres, pourraient entraîner une perte de confiance des consommateurs et des investisseurs, une importante volatilité financière, des opportunités de croissance plus limitées mettant à l'épreuve la capacité de la société à prévoir et à atténuer les turbulences sur ses marchés, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les perspectives financières, les résultats et les activités de l'entreprise.

Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du Rapport de gestion de l'année 2023 et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux États financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de la société sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la société sur le site SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca, de même que dans la notice annuelle de iA Société financière et dans celle de iA Assurance, que l'on peut trouver sur le site de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR+.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Faits saillants

La société a connu en 2023 – grâce au dynamisme de ses unités d'exploitation - une bonne année, avec un revenu net attribué à l'actionnaire ordinaire de 847 millions de dollars. Cette performance fait suite à une transition efficace, en douceur, vers les normes comptables IFRS 17 et IFRS 9.

La croissance des affaires est demeurée solide dans presque toutes les unités d'exploitation, comme en témoignent l'augmentation de l'actif sous gestion et sous administration,[†] l'augmentation des primes et dépôts[†] et de solides résultats sur le plan des ventes.

Tout au long de l'année, la société a conservé un solide ratio de solvabilité[†] et a été active en termes de déploiement de capital, avec des investissements importants dans la croissance organique et la transformation numérique et l'acquisition de Vericity, une compagnie d'assurance vie et une agence numérique des États-Unis. À la fin de 2023, la suffisance des provisions actuarielles de la société a été confirmée dans le cadre du processus de révision des hypothèses de fin d'année. Le portefeuille de placements est demeuré de la plus haute qualité.

Rentabilité

La société a dégagé un résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire de 847 millions de dollars en 2023, comparativement à 471 millions de dollars en 2022¹. Se référer à la section « Rentabilité » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la rentabilité de l'année 2023.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022 ¹	Variation
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	847	471	80 %

Croissance des affaires

L'actif sous gestion et sous administration[†] a terminé l'année à 215,8 milliards de dollars, comparativement à 194,3 milliards à la fin de 2022. Les primes et dépôts[†] ont totalisé 16,5 milliards de dollars, comparativement à 15,2 milliards de dollars l'année précédente. La société a connu, en 2023, une forte croissance des affaires, avec de solides résultats en matière de ventes[†] – reflétant la force de notre modèle d'affaires diversifié – dans presque toutes les unités d'exploitation. Cette solide performance est aussi partiellement attribuable à la portée et à la diversité des réseaux de distribution de la société, ainsi qu'à sa gamme de produits pertinents et à l'efficacité des outils numériques mis à la disposition des représentants, des clients et des employés. Se référer à la section « Croissance des affaires » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la croissance des affaires de l'année 2023.

Solidité financière

Au 31 décembre 2023, le capital total[†] de la société s'élevait à près de 6,2 milliards de dollars, avec un ratio de solvabilité[†] de 139 %, comparativement à 118 % un an plus tôt. Cette augmentation s'explique essentiellement par une meilleure prise en compte de la force financière de la société sous IFRS 17 et IFRS 9 et par le solide apport de la génération organique de capital[†]. Ces éléments favorables ont été

partiellement compensés par le rachat de débetures d'une valeur de 400 millions de dollars, le rachat d'actions privilégiées d'une valeur de 150 millions de dollars, le versement de dividendes à l'unique porteur des actions ordinaires de iA Assurance, iA Société financière, et l'incidence défavorable de variations macroéconomiques. Le ratio de solvabilité de la société est demeuré, tout au long de 2023, bien au-dessus de la cible d'opération de 120 %. Pour un commentaire détaillé sur la solidité financière, y compris sur les dividendes et les instruments de dette, se référer à la section « Situation financière » du présent rapport de gestion.

Qualité du portefeuille de placements

Le portefeuille de placements de la société est demeuré, de façon globale, d'excellente qualité en 2023, reflétant les actifs de haute qualité aux niveaux d'exposition diversifiés qui le composent, de même qu'un positionnement prudent. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, les titres cotés BB et moins ne représentaient au 31 décembre que 0,5 % du portefeuille d'obligations. De plus, le taux d'occupation de 86,7 % du portefeuille d'immeubles de placement continue de se comparer favorablement avec les propriétés locatives commerciales dans les grandes villes canadiennes. Soulignons par ailleurs que 68,2 % du portefeuille de prêts hypothécaires est assuré. Pour un commentaire détaillé sur les placements, se référer à la section « Placements » du présent rapport de gestion.

Indices de qualité des placements

	Aux 31 décembre	
	2023	2022
Obligations – proportion des titres cotés BB et moins	0,5 %	0,9 %
Prêts hypothécaires – proportion de prêts assurés	68,2 %	69,7 %
Immeubles de placement – taux d'occupation	86,7 %	88,3 %
Prêts automobiles – prêts nets dépréciés en % des prêts bruts	0,4 %	0,4 %
Prêts automobiles – provision totale pour pertes sur créances en % des prêts bruts	5,2 %	4,9 %

Acquisitions et cessions

Le 3 octobre 2023, la société a conclu une entente pour acquérir la société américaine Vericity, Inc. et ses filiales. Vericity comprend deux entités qui servent le marché intermédiaire de l'assurance vie, avec des synergies entre elles et combinant l'intelligence artificielle et une riche analyse des données pour livrer des technologies innovatrices brevetées : Fidelity Life, un assureur, et eFinancial, une agence numérique directe pour les consommateurs. La transaction devrait être conclue dans la première moitié de l'année 2024.

Aucune cession notable n'est survenue en 2023.

Pour plus d'information sur les acquisitions annoncées en 2023, voir la note 29 des états financiers consolidés 2023 de la société intitulée *Engagements*.

¹ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Modifications apportées aux méthodes comptables en 2023 et modifications comptables futures

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié plusieurs amendements et nouvelles normes, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. La société a adopté les nouvelles normes IFRS 17 *Contrats d'assurance* et IFRS 9 *Instruments financiers*. Au moment de la transition, le 1^{er} janvier 2022, l'application initiale et simultanée de ces normes a eu un effet limité sur les capitaux propres de la société, résultant en une augmentation de 11 millions de dollars des capitaux propres aux actionnaires.

Pour leur part, les amendements n'ont pas eu d'incidence majeure sur les états financiers de la société au 31 décembre 2023. Pour de plus amples renseignements sur ces nouvelles normes et sur les amendements, ainsi que sur les changements à venir dans les méthodes comptables, se référer à la note 3 des états financiers consolidés de la société intitulée *Modifications de méthodes comptables*, ainsi qu'à la note 4 intitulée *Effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9*.

Perspectives

Avec la force et la solidité de son modèle d'affaires, combinées aux solides résultats enregistrés dans les dernières années, la société demeure fermement déterminée à mettre en œuvre son plan et sa stratégie d'affaires, tout en conservant une vision de croissance à long terme. Forte d'un bilan robuste et flexible, elle est bien positionnée pour développer ses activités et accroître ses revenus, maintenir sa solidité financière et créer de la valeur pour ses actionnaires au cours des années à venir, tout en s'ajustant aux fluctuations macroéconomiques potentielles.

Reflétant la vision à long terme de la société et cadrant avec son approche pour une croissance durable, la croissance des revenus au cours des prochaines années devrait émaner, entre autres :

- de la croissance organique, y compris d'initiatives visant à tirer le meilleur parti possible de la composition des activités de la société et de ses réseaux de distribution solides et diversifiés;
- des mesures prises par la direction et des initiatives d'amélioration de la rentabilité;
- des acquisitions;
- d'améliorations technologiques continues.

Transition vers les normes comptables IFRS 17 et IFRS 9

La société a opéré la transition vers les normes IFRS 17 et IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, la date de transition étant fixée rétroactivement au 1^{er} janvier 2022. Afin d'assurer l'efficacité de la transition, la société a intégré au processus décisionnel des principes directeurs, accordant la priorité au capital, à une vision à long terme, à une solide gestion des risques, à la transparence et à de saines pratiques sur le plan économique.

Il convient de souligner que l'efficace modèle d'affaires de iA Groupe financier, son ambition et sa stratégie, qui ont déjà fait leurs preuves par le passé, n'ont aucunement souffert de la transition – pas plus que la valeur comptable ou le BPA. En outre, bien que la société demeure axée sur le capital et engagée à l'égard d'une vision à long terme, les nouvelles normes reflètent mieux sa force financière, une robuste position de capital et un bilan résilient.

La sensibilité des bénéfices tirés des activités de base et divulgués aux variations macroéconomiques se trouve accrue par la transition vers IFRS 17 et IFRS 9, en raison du traitement différent des actifs et des passifs sous le régime des nouvelles normes comptables. La société s'attend néanmoins à une solide croissance soutenue, qui accroîtra la valeur pour les actionnaires, par le déploiement de capital et l'accroissement du ROE.

Enfin, les nouvelles normes comptables facilitent la gestion globale du portefeuille de placements de la société de par l'approche de gestion globale des portefeuilles, qui procure une stratégie de placement optimisée et engendre des effets favorables sur les revenus et le capital. Globalement, la transition réussie de iA Groupe financier vers IFRS 17 et IFRS 9 marque une étape importante, et témoigne du dévouement continu de la société à l'égard de pratiques financières responsables, tout en la positionnant pour la croissance continue et le succès.

Les perspectives de la société, dont les indications données aux marchés, constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que la société les juge raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, le risque stratégique, le risque opérationnel et le risque réglementaire. De plus, les perspectives sont préparées à partir d'hypothèses ou de facteurs importants parmi lesquels : l'exactitude des conventions comptables et des meilleures estimations actuarielles et économiques utilisées par la société; le maintien d'un taux de croissance similaire aux années précédentes; l'absence de changements imprévus dans l'environnement économique, concurrentiel, d'assurance, juridique ou réglementaire ou de mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence significative sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques et conditions; la performance et les résultats récents de la société, abordés ailleurs dans le présent document. Les perspectives servent à fournir aux actionnaires, aux analystes de marchés, aux investisseurs et aux autres parties intéressées une base pour ajuster leurs attentes quant au rendement de la société tout au long de l'année, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. De plus amples renseignements sur les facteurs de risque et les hypothèses appliquées se trouvent aux sections « Énoncés prospectifs » et « Gestion des risques » du présent document.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Croissance des affaires

La société a connu, en 2023, une forte croissance des affaires, reflétant la force de son modèle d'affaires diversifié.

Actif sous gestion et sous administration[†]

L'actif sous gestion et sous administration se chiffrait à près de 215,8 milliards de dollars au 31 décembre 2023, en hausse de 11 % par rapport à la valeur enregistrée en fin d'année 2022 (194,3 milliards).

Primes et dépôts[†]

Les primes et dépôts totaux ont totalisé, en 2023, près de 16,5 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à 2022.

Ventes[†]

Assurance, Canada

- Dans l'unité d'exploitation de l'Assurance individuelle, les ventes[†] en 2023 se sont chiffrées à 369 millions de dollars, un solide résultat par rapport à l'impressionnante année qu'avait connue la société en 2022 (387 millions de dollars). Le résultat de cette année représente une hausse de 29 % par rapport à 2021.
- Dans l'unité d'exploitation de l'Assurance collective, les ventes[†] ont totalisé 50 millions de dollars pour 2023 du côté des Régimes d'employés, comparativement à 46 millions de dollars un an plus tôt, tandis que les Marchés spéciaux ont enregistré des ventes de 367 millions de dollars, en hausse de 14 % par rapport à 2022.
- Les ventes des Services aux concessionnaires ont crû de 8 % d'une année à l'autre, totalisant 563 millions de dollars en 2023.
- Les ventes de iA Auto et habitation (assurance de dommages) pour 2023 ont totalisé 519 millions de dollars, en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente.

Gestion de patrimoine

- Les ventes totales se sont chiffrées à 7,8 milliards de dollars, comparativement à 6,8 milliards un an plus tôt.
- Les ventes de rentes assurées et autres produits d'épargne, en hausse de 124 %, ont atteint 2,7 milliards de dollars en 2023, tandis que les ventes de fonds distincts et de fonds communs de placement[†] ont respectivement totalisé 3,6 milliards de dollars et 1,5 milliard de dollars.
- L'Épargne et retraite collectives a enregistré des ventes[†] de près de 2,6 milliards de dollars en 2023, comparativement au solide résultat (2,8 milliards de dollars) qu'elle avait déjà connu en 2022.

Affaires américaines

- Les ventes[†] dans la division de l'Assurance individuelle ont totalisé 172 millions de dollars américains, en hausse de 20 % par rapport à 2022.
- Les ventes[†] dans la division des Services aux concessionnaires se sont chiffrées à 784 millions de dollars américains en 2023, comparativement à 792 millions de dollars américains un an plus tôt.

Actif sous gestion et sous administration[†]

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2023	2022	Variation
Actif sous gestion	107 408	96 603	11 %
Actif sous administration	108 349	97 717	11 %
Total	215 757	194 320	11 %

Primes et dépôts^{†,1}

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Assurance individuelle	1 985	1 882	5 %
Assurance collective	1 882	1 739	8 %
Services aux concessionnaires	584	482	21 %
iA Assurance auto et habitation (iAAH) ²	465	403	15 %
Gestion de patrimoine individuel	7 812	6 833	14 %
Épargne et retraite collectives	2 565	2 800	(8 %)
Affaires américaines	1 229	1 103	11 %
Total	16 522	15 242	8 %

¹ Les primes et dépôts comprennent toutes les primes perçues par la société pour ses activités d'assurance et de rentes (et qui sont inscrites au fonds général de la société), de même que les sommes perçues relativement aux fonds distincts (qui sont aussi considérées comme des primes) et les dépôts provenant des secteurs de l'Assurance collective et de l'Épargne et retraite collectives ainsi que de fonds communs de placement.

² Comprend iAAH et quelques ajustements mineurs de consolidation.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Ventes par secteurs d'activité[†]

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022	Variation
ASSURANCE, CANADA			
<u>Assurance individuelle</u>			
Primes minimales	328	352	(7 %)
Primes excédentaires	41	35	17 %
Total	369	387	(5 %)
<u>Assurance collective</u>			
Régimes d'employés	50	46	9 %
Marchés spéciaux	367	322	14 %
Total	417	368	13 %
<u>Services aux concessionnaires³</u>	563	522	8 %
iA Auto et habitation [†]	519	457	14 %
GESTION DE PATRIMOINE			
<u>Gestion de patrimoine individuel</u>			
Rentes assurées et autres produits d'épargne	2 700	1 203	124 %
Fonds distincts	3 581	3 908	(8 %)
Fonds communs de placement [†]	1 531	1 722	(11 %)
Total	7 812	6 833	14 %
<u>Épargne et retraite collectives[†]</u>	2 590	2 827	(8 %)
AFFAIRES AMÉRICAINES			
<u>Assurance individuelle (\$ US)</u>	172	143	20 %
<u>Services aux concessionnaires (\$ US)</u>	784	792	(1 %)

³ Comprend l'assurance crédit, les protections biens et risques divers.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Rentabilité

Faits saillants

La société a complété l'année 2023 avec un résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire de 847 millions de dollars, comparativement à 471 millions de dollars (résultat recalculé) un an plus tôt¹.

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est devenue une filiale de iA Société financière inc. le 1^{er} janvier 2019 en vertu d'un plan d'arrangement. En vertu de ce plan d'arrangement, iA Société financière devient l'émetteur absorbant de iA Assurance (Voir la section « Mise en garde » au début de ce document pour plus d'information sur, notamment, la constitution juridique de la société.).

Changements d'hypothèses, initiatives de gestion des risques et mesures prises par la direction

À la fin de chaque trimestre, la société actualise son passif en fonction de la conjoncture économique et s'assure de sa suffisance, ce qui pourrait mener à des changements dans ses méthodologies et ses hypothèses. De plus, à la fin de chaque année, la société se livre à un examen approfondi de la plupart de ses méthodologies et hypothèses, à la lumière de sa propre expérience et de celle de l'industrie lorsqu'il y a lieu, en termes de mortalité, de morbidité, d'abandons, de dépenses et d'autres facteurs.

Sous le régime de la norme IFRS 17, le résultat des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction influe, directement ou indirectement, sur la marge sur services contractuels (MSC) et sur l'ajustement au titre du risque (AR), tout comme le résultat net et le ratio de solvabilité. Dans certaines situations bien précises, un changement à l'AR entraînera un changement opposé à la MSC, n'ayant donc aucun effet sur le bénéfice immédiat et futur. Les changements d'hypothèses et de méthodologie influenceront directement sur le résultat net ou la MSC en fonction de trois principaux facteurs : 1) le type de changement dont il est question (financier ou non financier), 2) la présence d'une MSC pour les contrats ciblés par le changement, et 3) le type de modèle d'évaluation pour les contrats ciblés par le changement. Les cas de figure les plus courants sont les suivants :

- Les effets de changements non financiers aux méthodologies et aux hypothèses se reflètent directement dans la MSC lorsqu'ils sont attribuables à des contrats d'assurance ayant une MSC, et dans le résultat net en l'absence d'une MSC. En ce qui concerne les contrats d'assurance évalués selon le modèle général d'évaluation, les effets sur la MSC sont mesurés à des taux d'actualisation bloqués. Pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables, les effets sur la MSC sont mesurés selon les taux d'actualisation courants;
- Les effets de changements financiers aux méthodologies et aux hypothèses se reflètent directement dans le résultat net pour les contrats d'assurance évalués selon le modèle général d'évaluation. En ce qui concerne les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables, cet impact, mesuré aux taux d'actualisation courants, se reflète directement dans la MSC lorsqu'il est attribuable à des contrats d'assurance ayant une MSC, et dans le résultat net en l'absence d'une MSC.

Les changements apportés aux méthodologies et aux hypothèses de la société en 2023, y compris la révision annuelle en fin d'année, ont eu un impact positif total de 49 millions de dollars avant impôt soit, plus exactement, un effet légèrement positif, avant impôt, sur le revenu, de l'ordre de 4 millions de dollars et un effet positif de 45 millions de dollars avant impôt sur les bénéfices futurs, attribuable aux effets combinés sur la MSC et l'ajustement au titre du risque.

Le processus a engendré un résultat positif sur les plans de la mortalité et de la morbidité, du comportement des titulaires de polices et des hypothèses financières, tandis que l'impact des mesures prises par la direction, des dépenses et des améliorations aux modèles a été défavorable. Pour la mortalité, la morbidité, le comportement des titulaires de polices et les dépenses, les changements dans les hypothèses découlent principalement de la mise à jour annuelle des études d'expérience et des études de dépenses.

¹ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse selon les résultats financiers

Résultats annuels

Les résultats financiers de la société pour les exercices terminés les 31 décembre 2023, 2022 et 2021 sont présentés aux tableaux ci-après.

États des résultats consolidés

(En millions de dollars)	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022 ²
Résultat des activités d'assurance		
Produits d'assurance	5 410	4 872
Dépenses d'assurance	(4 586)	(3 890)
Dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	40	(220)
Total	864	762
Résultat d'investissement net		
Produits de placement	1 921	1 821
Intérêts et autres produits tirés des placements	1 989	(9 999)
Variation de la juste valeur des placements	3 910	(8 178)
Produits (charges) financiers d'assurance	(3 273)	8 444
Produits (charges) financiers de réassurance	137	(127)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(151)	(36)
	623	103
Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts	4 697	(3 897)
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts	(4 697)	3 897
	—	—
	623	103
Autres produits	1 350	1 321
Autres charges d'exploitation	(1 740)	(1 633)
Autres charges financières	(14)	(18)
Résultat avant impôts	1 083	537
Impôts	(228)	(48)
Résultat net	855	489
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	(8)	(18)
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	847	471
Résultat par action ordinaire (BPA) – de base	7,46 \$	4,23 \$

² Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

(En millions de dollars)	IFRS 4 et IAS 39	
	2022	2021
Produits		
Primes nettes	12 852	12 952
Produits de placement	(6 624)	188
Autres produits	1 956	2 010
Total	8 184	15 150
Prestations sur contrats et charges		
Prestations nettes sur contrats	6 922	6 945
Transferts nets aux fonds distincts	2 369	3 278
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(6 219)	(45)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(44)	(1)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(123)	(76)
Commissions	2 249	2 134
Frais généraux	1 805	1 616
Taxes sur primes et autres taxes	154	141
Charges financières	59	53
Total	7 172	14 045
Résultat avant impôts	1 012	1 105
Moins : impôts	167	255
Résultat net	845	850
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(42)	7
Résultat net attribué aux actionnaires	887	843
Moins : dividendes sur actions privilégiées	18	22
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	869	821
Résultat par action ordinaire (BPA) – de base	7,80 \$	7,56 \$

Produits

Le tableau suivant présente la composition des produits par secteurs d'activité.

Produits par secteur d'activité

(En millions de dollars)	Exercice terminé le 31 décembre 2023											
	Produits d'assurance			Produits de placement nets			Autres produits			Total		
	2023	2022 ³	Variation	2023	2022 ³	Variation	2023	2022 ³	Variation	2023	2022 ³	Variation
Assurance, Canada	3 507	3 134	373	—	—	—	158	147	11	3 665	3 281	384
Gestion de patrimoine	939	814	125	121	56	65	1 202	1 190	12	2 262	2 060	202
Affaires américaines	964	924	40	—	—	—	46	41	5	1 010	965	45
Placements	—	—	—	3 798	(8 234)	12 032	29	32	(3)	3 827	(8 202)	12 029
Exploitation générale et ajustements de consolidation	—	—	—	(9)	—	(9)	(85)	(89)	4	(94)	(89)	(5)
Total	5 410	4 872	538	3 910	(8 178)	12 088	1 350	1 321	29	10 670	(1 985)	12 655

Au 31 décembre 2023, les produits étaient en hausse de 12 655 millions de dollars par rapport à la même période en 2022³, du fait, essentiellement, de l'augmentation des produits de placement nets. L'augmentation de 12 088 millions de dollars des produits de placement nets entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022³ est en grande partie attribuable à une augmentation de 1 312 millions de dollars de la juste valeur des obligations en 2023, comparativement à une diminution de 7 489 millions de dollars en 2022³, à une augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et, dans une moindre mesure, à une variation favorable du cours des actions, éléments qui supportent tous les passifs des contrats d'assurance. L'augmentation s'explique principalement par une diminution des taux d'intérêt en 2023, comparativement à une augmentation en 2022³.

Impôts

Les états financiers consolidés indiquent une charge d'impôts de 228 millions de dollars en 2023, comparativement à 48 millions de dollars en 2022. Ces montants représentent la charge fiscale de la société nette de tous les ajustements pour les années antérieures, et l'augmentation en 2023 découle principalement d'un revenu supérieur avant impôt, d'ajustements pour les années antérieures et d'une diminution du revenu non imposable.

³ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire

Le résultat net attribué à l'unique porteur des actions ordinaires, iA Société financière, totalise 847 millions de dollars pour 2023, comparativement à 471 millions de dollars à la même période l'an dernier. La variation s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- les impacts relatifs aux marchés;
- la croissance des affaires au cours des 12 derniers mois, qui a eu un impact favorable sur le résultat d'assurance.

Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 847 millions de dollars en 2023 est principalement attribuable au résultat des activités d'assurance de 864 millions de dollars, qui lui-même découle des produits d'assurance et des dépenses nettes provenant des contrats de réassurance, et à un montant positif de 623 millions de dollars provenant du résultat d'investissement net, attribuable aux produits de placement et à des variations favorables des taux d'intérêt et des marchés boursiers, presque entièrement absorbés par les dépenses d'assurance.

Résultats trimestriels

Le tableau ci-dessous présente les résultats trimestriels de la société, tirés de ses états financiers pour chacun des huit derniers trimestres. L'analyse offerte dans cette section porte principalement sur les résultats du quatrième trimestre de 2023. La terminologie utilisée dans les parties qui suivent est la même que celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

Résultats trimestriels

(En millions de dollars)	2023				2022 ⁴			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits								
Produits d'assurance	1 458	1 374	1 295	1 283	1 296	1 211	1 197	1 168
Produits de placement nets	4 381	(2 581)	631	1 479	267	179	(3 957)	(4 667)
Autres produits	343	340	338	329	324	318	334	345
Total	6 182	(867)	2 264	3 091	1 887	1 708	(2 426)	(3 154)
Résultat avant impôts	357	94	275	357	243	40	217	37
Impôts sur le résultat	(83)	(18)	(46)	(81)	(38)	6	(20)	4
Résultat net	274	76	229	276	205	46	197	41
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	(2)	(1)	(2)	(3)	(4)	(3)	(5)	(6)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	272	75	227	273	201	43	192	35
Résultat par action ordinaire								
De base	2,40	0,66	2,00	2,40	1,77	0,38	1,76	0,32
Produits (charges) financiers d'assurance	(4 146)	2 602	(490)	(1 239)	57	(256)	4 026	4 617
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(43)	(41)	(38)	(29)	(19)	(19)	—	2
Total de l'actif du fonds général	48 882	44 966	46 585	46 048	43 988	44 550	43 900	47 346
Actif net des fonds distincts	41 837	39 122	40 016	39 343	37 334	35 469	35 625	38 873

Produits

Les produits ont augmenté de 4 295 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023 comparativement à la même période en 2022⁴, résultat essentiellement attribuable à l'augmentation des produits de placement nets. Ceux-ci ont en effet augmenté de 4 114 millions de dollars entre le quatrième trimestre de 2023 et le quatrième trimestre de 2022⁴, augmentation en grande partie attribuable à une hausse de 2 871 millions de dollars, au quatrième trimestre de 2023, de la juste valeur des obligations, comparativement à une diminution de 126 millions de dollars à la même période en 2022⁴, et à une augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés appariant le passif relatif aux contrats d'assurance. L'augmentation s'explique principalement par une diminution des taux d'intérêt en 2023, alors qu'ils avaient augmenté en 2022⁴.

⁴ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Situation financière

Capitalisation et solvabilité

Capitalisation

La structure du capital de iA Assurance se répartit en capitaux propres et en débetures. Au 31 décembre 2023, le capital[†] de la société atteignait plus de 6,2 milliards de dollars, comparativement à près de 6,4 milliards un an plus tôt, et les capitaux propres représentaient la quasi-totalité du capital total. La variation en 2023 est principalement attribuable au rachat de 400 millions de dollars de débetures et de 150 millions de dollars d'actions privilégiées. Ces éléments ont été en partie compensés par une augmentation des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, à la suite des bénéfices réalisés au cours de l'année.

Structure du capital[†]

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2023	2022
Capitaux propres		
Capital social et surplus d'apport	1 755	1 755
Actions privilégiées	125	275
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	4 306	3 920
Capitaux propres aux actionnaires	6 186	5 950
Débetures	4	404
Structure de capital totale	6 190	6 354

Solvabilité

Le ratio de solvabilité[†] de la société sous le régime de capital nommé *Exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) de l'Autorité des marchés financiers (AMF) s'établissait à 139 % au 31 décembre 2023, comparativement à 118 % au 31 décembre 2022. L'augmentation de 21 points de pourcentage s'explique principalement par une meilleure prise en compte de la force financière de la société sous IFRS 17 et IFRS 9 et par le solide apport de la génération organique de capital[†]. Ces éléments favorables ont été partiellement compensés par les deux rachats susmentionnés, les dividendes versés à iA Société financière, seul porteur des actions ordinaires de iA Assurance, et les variations macroéconomiques défavorables, dont des ajustements de la valeur des immeubles de placement. La société prévoit continuer de maintenir son ratio de solvabilité au-dessus de sa cible¹.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2023	2022
Capitaux disponibles et attribution de l'avoir	10 245	8 864
Coussin de solvabilité global	7 371	7 514
Ratio de solvabilité[†]	139 %	118 %

Capitaux propres et financement

Rachat d'instruments financiers

En mars 2023, iA Assurance a racheté les actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série I qu'elle avait émises en février 2018, pour le prix total de 150 millions de dollars.

En septembre 2023, iA Assurance a racheté les débetures subordonnées qu'elle avait émises en septembre 2016, représentant un capital de 400 millions de dollars et portant intérêt au taux de 3,30 %.

Débetures

Aucune série de débetures ne figurait au bilan de la société en date du 31 décembre 2023. Comme il a été mentionné plus haut, la société a racheté ses débetures subordonnées en septembre. En 2023, la charge de financement, composée d'intérêts et de l'amortissement des frais d'émission, s'est donc chiffrée à 10 millions de dollars, comparativement à 15 millions en 2022.

Actions ordinaires

La société ne dispose que d'une seule classe d'actions ordinaires, et toutes les actions ordinaires sont détenues à 100 % par iA Société financière. De plus, les actions ordinaires de la société doivent être détenues à 100 %, directement ou indirectement, par iA Société financière en tout temps.

¹ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actions privilégiées

En 2023, la société a versé 8 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires privilégiés qui détenaient des actions de catégorie A des séries B et I. Toutes les actions de catégorie A – série I ont été rachetées le 31 mars 2023, comme il est mentionné plus haut. Le capital de iA Assurance comporte donc actuellement des actions privilégiées de catégorie A – séries B uniquement, comme présenté au grand tableau plus loin dans cette section.

Déclaration de dividendes du quatrième trimestre

Au quatrième trimestre de 2023, iA Assurance a versé un dividende de 200 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière. Vers la fin du quatrième trimestre, le conseil d'administration de iA Assurance a également approuvé le versement d'un dividende supplémentaire de 125 millions de dollars à iA Société financière. De ce montant, 109 millions de dollars ont été versés au quatrième trimestre de 2023; le solde le sera au cours de l'année 2024. Les dividendes versés par iA Assurance à iA Société financière au quatrième trimestre de 2023 totalisent donc 309 millions de dollars.

Pour le premier trimestre de 2024, le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé le versement d'un dividende de 150 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière.

Le conseil d'administration de iA Assurance a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2024 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 23 février 2024.

Notons que tous les dividendes versés par iA Société financière sur ses actions ordinaires et par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

Actions privilégiées, débetures et autres instruments de capitaux propres – Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Actions privilégiées de catégorie A – série B

Nombre :	5 000 000
Capital :	125 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et fixe dont le montant est de 0,2875 \$ par action privilégiée
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Ne sont pas convertibles en actions ordinaires; convertibles en actions privilégiées de catégorie A sous certaines conditions
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), depuis le 31 mars 2011

Les lecteurs sont invités à lire les prospectus pour en savoir davantage sur les caractéristiques des actions privilégiées et des débetures. Les prospectus sont disponibles sur le site Internet de la société, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs*.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante est colligée et communiquée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction et au vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à s'assurer que l'information est recueillie, enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par le *Règlement sur les valeurs mobilières* canadien.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et les procédures de communication de l'information de la société. À la suite d'une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information au 31 décembre 2023, ils ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables de concevoir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, comme il est défini dans le Règlement 52-109 (*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). Au 31 décembre 2023, ils ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la commission Treadway. À la suite de cette évaluation, ils ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Au cours de l'exercice, aucune modification n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Principales méthodes comptables et actuarielles

Les états financiers consolidés sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Pour plus d'information au sujet des principales méthodes comptables, voir la note 2 des états financiers consolidés de la société.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses font périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par les révisions. Les estimations et les jugements les plus importants ont trait à la classification des contrats et à la détermination des passifs relatifs aux polices.

Autres éléments

Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont décrites à la note 28 des états financiers consolidés de la société.

Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Au 31 décembre 2023, les obligations contractuelles et les engagements de la société s'établissaient comme suit :

Obligations contractuelles – Paiements exigibles par périodes

(En millions de dollars)	Au 31 décembre 2023			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Déventures	4	—	—	4
Obligations locatives	98	17	45	36
Obligations d'achat	415	123	292	—
Autres obligations à long terme	116 061	7 470	1 656	106 935
Total des obligations contractuelles	116 578	7 610	1 993	106 975

Pour de l'information additionnelle concernant les engagements envers des tiers, les engagements de placement et les marges de crédit bancaires de la société, se référer à la note 29 des états financiers consolidés.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Cotes de crédit

Trois agences de notation indépendantes, soit Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best, accordent des cotes de crédit à iA Société financière et ses filiales. Ces cotes, présentées au tableau ci-dessous, traduisent la solidité financière de la société de même que sa capacité de respecter ses engagements à l'égard des titulaires de polices et des créanciers.

En 2023, les cotes accordées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best sont demeurées inchangées, et ce, avec une perspective stable.

Cotes de crédit

iA Société financière inc.

Agence	Type d'évaluation	Cote de crédit
Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A-
	Billets de capital à recours limité	BBB+
DBRS Morningstar	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A (low)
	Billets de capital à recours limité	BBB (high)

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	AA-
	Cote de solidité financière	AA-
	Déventures subordonnées	A+
	Actions privilégiées – Échelle canadienne	P-1 (Low)
	Actions privilégiées – Échelle mondiale	A
DBRS Morningstar	Solidité financière	AA (low)
	Cote de crédit de l'émetteur	AA (low)
	Déventures subordonnées	A (high)
	Actions privilégiées	Pfd-1 (low)
A.M. Best	Solidité financière	A+ (Superior)
	Cote de crédit de l'émetteur	aa- (Superior)
	Déventures subordonnées	a (Excellent)
	Actions privilégiées	a- (Excellent)

Entités de IA American (IA American Life Insurance Company, American-Amicable Life Insurance Company of Texas, Pioneer Security Life Insurance Company, Pioneer American Insurance Company, Occidental Life Insurance Company of North Carolina)

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a+ (Excellent)

Dealers Assurance Company

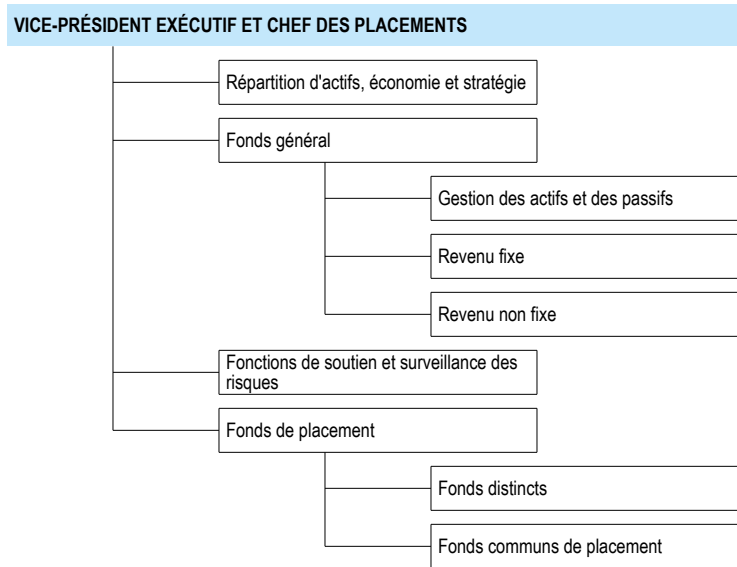
A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Placements

Description du secteur

Le secteur des Placements a deux missions principales : gérer les actifs du fonds général de la société, et les fonds de placement offerts à la clientèle. Toutes les activités de placement de la société, y compris celles liées aux Affaires américaines, relèvent d'une seule et même autorité et partagent une philosophie commune. La structure de gestion des Placements est illustrée ci-dessous.



Chez iA Groupe financier, les professionnels des placements assument diverses responsabilités, travaillant pour le fonds général et pour un certain nombre de fonds distincts et de fonds communs de placement, en plus d'assurer la supervision de tous les gestionnaires externes.

L'équipe de répartition des actifs est chargée de trouver un équilibre entre le risque, le rendement, l'appariement des passifs et les exigences réglementaires en matière de capital auxquelles la société est assujettie, tout en tenant compte des tendances sur les marchés et des indicateurs économiques pour optimiser le portefeuille du fonds général.

Les experts rattachés au fonds général gèrent une gamme diversifiée de placements, dont des placements à revenu fixe et à revenu non fixe et des instruments financiers dérivés. Les placements à revenu fixe comprennent entre autres les obligations de sociétés, de gouvernements, de municipalités, les prêts hypothécaires et les placements à court terme. Les placements à revenu non fixe comprennent quant à eux l'infrastructure, les actions privées et l'immobilier. Les experts du fonds général utilisent également des instruments dérivés pour gérer le risque.

L'équipe de surveillance des risques a pour mandat de développer une vision globale de la gestion et du suivi des différents risques d'investissement (taux d'intérêt, marchés boursiers, taux de change, crédit, liquidités, etc.). Elle est également responsable de l'analyse et du suivi des risques liés au fonds général, ainsi que des fonds de placement et des risques actifs. En plus de quantifier ces risques, l'équipe participe à l'établissement de stratégies qui permettent de les gérer efficacement.

Approche d'investissement durable

La [Politique d'investissement responsable](#), la [Politique de développement durable](#) et la [Politique sur le vote par procuration](#) fournissent des orientations quant à la façon dont nos équipes de placement intègrent les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux activités d'intendance et de gestion des placements, de façon cohérente et exhaustive.

Lorsque les actifs sont gérés à l'interne, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes de iA Gestion mondiale d'actifs inc. (iAGMA, qui comprend l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et iA Gestion mondiale d'actifs inc.) sont tenus d'adhérer aux principes directeurs de la [Politique d'investissement responsable](#), et d'intégrer les considérations en matière de ESG au processus d'investissement. iAGMA évalue régulièrement l'application de la [Politique](#) dans l'ensemble de ses portefeuilles. Lorsque les actifs sont gérés par un gestionnaire externe, nous examinons sa politique et ses pratiques d'investissement responsable aussi bien dans le cadre du processus de sélection que sur une base régulière et continue.

Le fonds général déploie également des efforts de décarbonation, avec des cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) pour son portefeuille d'obligations de sociétés publiques et ses immeubles de placement. En tant que propriétaire immobilier d'envergure, la société mesure sa performance environnementale selon des normes rigoureuses établies dans ce domaine.

Pour de plus amples renseignements sur les nouvelles cibles de réduction des GES de la société, voir le communiqué du 14 décembre 2023.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actif sous gestion et sous administration

La société gère et administre des actifs qui totalisaient 215,8 milliards de dollars au 31 décembre 2023, en hausse de 11 % au cours de la dernière année.

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif sous gestion [†]					
Fonds général	48 882	43 988	51,707	50,653	44,503
Fonds distincts	41 837	37 334	39,577	32,816	27,868
Fonds communs de placement	12 204	11 611	13,955	11,393	11,594
Autres	4 485	3 670	2,862	3,797	15,500
Total partiel	107 408	96 603	108,101	98,659	99,465
Actif sous administration [†]	108 349	97 717	109,687	95,830	89,246
Total	215 757	194 320	217,788	194,489	188,711

L'actif sous gestion, qui regroupe notamment les sommes du fonds général, des fonds distincts et des fonds communs de placement, ainsi que certains actifs gérés pour des tiers (catégorie « Autres »), a augmenté de 11 % au cours de la dernière année, s'établissant à 107,4 milliards de dollars au 31 décembre 2023.

L'actif sous administration totalisait pour sa part plus de 108,3 milliards de dollars au 31 décembre 2023, en hausse de 11 % au cours des douze derniers mois. L'actif sous administration comprend essentiellement les actifs de tiers qui sont administrés par l'entremise des sociétés de courtage en fonds communs de placement (Investia Services financiers) et en valeurs mobilières (iA Gestion privée de patrimoine) de même que par la société de fiducie (iA Fiducie).

Fonds général

Placements du fonds général

La société recourt essentiellement à deux stratégies de placement clés pour son fonds général : la Stratégie de gestion globale des portefeuilles et la Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle.

En ce qui concerne la Stratégie de gestion globale des portefeuilles, la société préconise une stratégie de gestion des placements visant à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en maintenant des critères stricts de réplification actif-passif. La stratégie tient compte des contraintes imposées par les politiques de placement, ainsi que de l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque, ce qui comprend les limites inhérentes au risque de taux d'intérêt, au risque d'écart de crédit, au risque lié aux actions et au risque de crédit. La diversification est un principe clé et une conviction qui guide l'allocation globale d'actifs et les limites d'exposition.

Jusqu'à la transition vers IFRS 17 et IFRS 9, la société examinait proactivement l'une de ses stratégies de placement, à savoir la Stratégie de gestion globale des portefeuilles, que nous venons de mentionner, dont l'examen s'est terminé en 2023. Dans ce contexte, la société a procédé à l'harmonisation de sa stratégie de placement pour la vaste majorité du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts de son fonds général. Cette stratégie englobe, entre autres, des produits d'assurance individuelle et collective, des rentes et des comptes à intérêt garanti.

Aux termes de la Stratégie de gestion globale des portefeuilles, la société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance (comme les obligations) et d'actifs à revenu non fixe (comme les actions) pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. Des instruments financiers dérivés peuvent également être utilisés pour améliorer le positionnement actif-passif du portefeuille ou améliorer son rendement ajusté en fonction du risque. La répartition des actifs vise à obtenir un rendement optimal, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des hypothèses à long terme pour les marchés des capitaux en ce qui a trait aux actifs à revenu non fixe.

La Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle, qui demeure inchangée, couvre les produits dont les revenus sont transférés et les produits avec participation ainsi que le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance du fonds général de la société qui est lié aux comptes des polices d'assurance vie universelle.

Pour de plus amples renseignements sur ces deux stratégies de placement, voir la section « Gestion des risques » du présent document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Composition des placements du fonds général

La valeur totale du portefeuille de placements atteignait, en fin d'année 2023, près de 41,5 milliards de dollars, en hausse du 11 % au cours des douze derniers mois. Toujours en fin d'année 2023, 71 % des placements de la société étaient investis dans des obligations et 9 % dans des prêts (y compris des prêts hypothécaires), pour un total de 80 % dans des titres à revenu fixe. La proportion des titres à revenu fixe a oscillé entre 78 % et 79 % au cours des cinq dernières années, et la proportion des actions, entre 7 % et 10 %.

Placements du fonds général

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Obligations ¹	29 340	25 360
Actions	3 892	3 908
Prêts (y compris les prêts hypothécaires)	3 660	3 704
Immeubles de placement	1 611	1 804
Trésorerie et placements à court terme	1 016	1 221
Autres placements	1 937	1 495
Total	41 456	37 492

Placements par catégories d'actifs

	Aux 31 décembre IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Portefeuille	41,5 G\$	37,5 G\$
Obligations ¹	71 %	68 %
Actions	9 %	10 %
Prêts (y compris les prêts hypothécaires)	9 %	10 %
Immeubles de placement	4 %	5 %
Trésorerie et placements à court terme	3 %	3 %
Autres placements	5 %	4 %
Total	100 %	100 %

Les chiffres additionnés ne donnent pas 100 %, en raison de l'arrondissement.

Portefeuille d'obligations

La société possède un portefeuille obligataire de grande qualité qui totalisait 29,3 milliards de dollars au 31 décembre 2023.

Conformément aux règles définies dans les politiques de placement, la société investit en très grande partie dans des obligations dont la cote de crédit est de niveau BBB faible ou supérieur au moment de leur acquisition, selon la cote de crédit attribuée par l'une des agences de notation reconnues. Dans les cas où aucune évaluation n'est disponible de la part d'une agence de notation, la société procède, à l'interne, à une évaluation de la qualité des titres en question.

La proportion des titres obligataires de qualité A ou supérieure se situait à 73 % du portefeuille à la fin de 2023, comparativement à 75 % du portefeuille à la fin de 2022. Au 31 décembre 2023, les titres cotés BB et moins (titres à haut rendement) représentaient 158 millions de dollars (0,5 % du portefeuille), comparativement à 235 millions de dollars au 31 décembre 2022 (0,9 % du portefeuille).

Obligations par cotes de crédit

	Aux 31 décembre IFRS 17 and IFRS 9	
	2023	2022
Portefeuille¹	29,3 G\$	25,4 G\$
AAA	6 %	6 %
AA	29 %	30 %
A	38 %	38 %
BBB	26 %	24 %
BB et moins	1 %	1 %
	100 %	100 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

En plus d'investir dans des obligations émises par voie de placements publics (obligations gouvernementales et obligations de sociétés publiques), la société investit aussi dans des obligations émises par voie de placements privés. Ces obligations offrent des possibilités d'investissement qui ne sont

¹ Des ajustements aux données du portefeuille d'obligations et à d'autres passifs ont été apportés, au T4 2023, pour la période du T4 2022 au T3 2023.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

généralement pas disponibles sur le marché public et présentent des caractéristiques de rendement et de risque qui conviennent aux activités d'une société d'assurance vie. Elles permettent également d'avoir un accès plus grand à l'information qui émane des émetteurs. Les obligations émises par voie de placements privés ne bénéficient toutefois pas d'un même niveau de liquidités et sont susceptibles d'être touchées par l'évolution des conditions de crédit dans le marché. Au 31 décembre 2023, les obligations provenant d'émissions privées représentaient 5,7 milliards de dollars, ce qui correspondait à 19 % du portefeuille obligataire (5,3 milliards de dollars, ou 21 % du portefeuille, au 31 décembre 2022).

Portefeuille d'obligations

	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)²	29 340	25 358	32 254	31 762	27 189
Répartition par catégories d'émetteurs (%)					
Gouvernements	30	30	41	48	49
Municipalités	3	3	4	5	5
Sociétés – émissions publiques	48	47	37	31	29
Sociétés – émissions privées	19	21	18	17	18
Total	100	100	100	100	100

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

Le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts, relativement stable comparativement à la fin d'année 2022, atteignait au 31 décembre 2023 près de 3,7 milliards de dollars.

Le portefeuille de prêts hypothécaires à lui seul, constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels, se chiffrait à près de 1,4 milliard de dollars au 31 décembre 2023 et demeurait d'excellente qualité, les prêts assurés représentant 68 % du portefeuille de prêts hypothécaires total, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Au 31 décembre 2023, la proportion de prêts multirésidentiels s'établissait à 83 %; cette proportion se maintient, depuis plusieurs années maintenant, au-dessus de 80 %.

La part du portefeuille titrisé par le biais du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) représentait 17 % du portefeuille de prêts hypothécaires, soit 245 millions de dollars à la fin de 2023.

Le portefeuille d'autres prêts, qui comprend les prêts automobiles et les prêts personnels, totalisait quant à lui plus de 2,2 milliards de dollars en fin d'année 2023, comparativement à 2,1 milliards de dollars en fin d'année 2022. Les indicateurs du tableau ci-dessous confirment la qualité du portefeuille de prêts automobiles, la provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts demeurant, à 5,21 %, au-dessus des niveaux antérieurs à la pandémie.

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)		
Prêts hypothécaires	1 426	1 592
Autres prêts et financement automobile	2 234	2 112
Total	3 660	3 704
Répartition des prêts hypothécaires par types de prêts (%)		
Prêts assurés	68	70
Prêts conventionnels	32	30
Total	100	100
Mesure de la qualité		
Prêts automobiles – Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts	0,41 %	0,35 %
Prêts automobiles – Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts	5,21 %	4,93 %

² Des ajustements aux données du portefeuille d'obligations et à d'autres passifs ont été apportés, au T4 2023, pour la période du T4 2022 au T3 2023.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Prêts hypothécaires par types de propriétés

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Portefeuille	1,4 G\$	1,6 G\$
Multirésidentiel	83 %	84 %
Non résidentiel – Industriel	7 %	6 %
Non résidentiel – Détail	4 %	3 %
Non résidentiel – Bureaux	6 %	8 %
Non résidentiel – Autres	—	—
Total	100 %	100 %

En plus des prêts hypothécaires et autres prêts, la société gère aussi des actifs pour des tiers. Au total, le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts de la société plus les actifs gérés pour des tiers s'élevait à 7,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (6,2 milliards de dollars au 31 décembre 2022).

Portefeuille d'actions

Au 31 décembre 2023, les placements en titres de participation s'élevaient à 3,9 milliards de dollars, ou à 9 % des placements totaux de la société, comparativement à 3,9 milliards, mais 10 % des placements totaux un an auparavant.

Les placements en titres de participation, ainsi que les actions privilégiées de la société, sont utilisés dans les deux stratégies décrites plus haut à la section « Placements du fonds général », à savoir la Stratégie de gestion globale des portefeuilles et la Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle. Le portefeuille d'actions sur lequel se fonde la Stratégie de gestion globale des portefeuilles a généré en 2023 un rendement de 10 %. Les actions privées ont continué d'occuper, cette année, une place importante au sein du portefeuille d'actions, cette catégorie d'actions offrant des possibilités de diversification, de rendement et d'appariement des engagements à très long terme.

Portefeuille d'actions par types de stratégie

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Portefeuille	3,9 G\$	3,9 G\$
Comptes de polices d'assurance vie universelle	42 %	39 %
Gestion globale des portefeuilles	58 %	61 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

La stratégie de gestion utilisée pour le portefeuille d'actions tend à optimiser le rendement par l'entremise d'investissements dans des actions privilégiées, des actions ordinaires, des indices boursiers, des actions privées et des fonds de placement. La société privilégie une politique de diversification par secteurs industriels et par émetteurs afin de limiter son exposition au risque de concentration et de participer à la croissance de tous les principaux secteurs économiques.

Portefeuille d'actions

	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	3 892	3 908	3 769	3 168	3 024
Répartition par catégories d'actions (%)					
Actions ordinaires et unités de fonds de placement	31	28	31	28	27
Actions privilégiées	9	9	15	23	19
Indices boursiers	8	7	5	2	10
Actions privées	53	55	49	47	44
Total	100	100	100	100	100

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Portefeuille immobilier

La société comptabilise les immeubles de placement à la juste valeur. La valeur comptable des immeubles de placement a diminué de 193 millions de dollars au cours de la dernière année, pour s'établir à 1,6 milliard de dollars au 31 décembre 2023. La variation de la valeur des immeubles est habituellement attribuable au montant net des acquisitions et des dispositions, à la variation de la juste valeur des immeubles de placement qui ont été réévalués au cours de l'année et, s'il y a lieu, à des dépenses en capital sur certaines propriétés. Les placements immobiliers représentaient 4 % des placements totaux du portefeuille au 31 décembre 2023.

Le taux d'occupation des immeubles de placement était de 87 % au 31 décembre 2023, comparativement à 88 % au 31 décembre 2022. Le taux d'occupation actuel continue de se comparer favorablement à celui des bureaux dans les grandes villes canadiennes. La durée moyenne pondérée des baux du portefeuille immobilier est de 9,2 ans, ce qui garantit des revenus à long terme stables pour la société.

Les immeubles de bureaux représentent près de 85 % des immeubles de placement de la société. Le reste du portefeuille est placé dans d'autres types de propriétés (commerces de détail, immeubles industriels, immeubles multirésidentiels, terrains, etc.).

Immeubles de placement

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur comptable du portefeuille	1 611	1 804	1 870	1 916	2 077
Taux d'occupation	87 %	88 %	91 %	95 %	94 %

Immeubles de placement par catégories de propriétés

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 and IFRS 9	
	2023	2022
Portefeuille	1,6 G\$	1,8 G\$
Bureaux	85 %	86 %
Commerces de détail	6 %	6 %
Immeubles industriels	4 %	4 %
Immeubles multirésidentiels, terrains et autres	5 %	5 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et du crédit. Ces instruments sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt, d'indices de marché et de taux de change, ainsi que de contrats à terme de gré à gré, de contrats à terme standardisés et d'options.

Les instruments financiers dérivés de la société sont utilisés dans le cadre de son programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties de capital liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers.

La société utilise aussi des instruments financiers dérivés dans la mise en place de stratégies d'atténuation du risque de taux d'intérêt découlant de disparités entre l'actif et le passif ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

La société utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change lorsqu'elle investit dans des actifs qui ne sont pas dans la même devise que les passifs supportés par ces actifs.

La société a une stratégie d'investissement qui utilise des options afin d'obtenir une exposition synthétique aux marchés boursiers tout en réduisant son profil de risque face à des variations macroéconomiques.

Le tableau ci-dessous présente certaines valeurs relatives aux instruments financiers de la société. Pour de l'information additionnelle, se référer à la note 8 des états financiers consolidés de la société.

Instruments financiers dérivés – Juste valeur et exposition

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Juste valeur nette	987	(477)
Montant nominal de référence	42 925	37 635

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Autres placements

La catégorie « Autres placements » est constituée de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'instruments financiers dérivés, de placements à court terme et d'autres placements. Ces placements totalisaient 3,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (2,7 milliards de dollars au 31 décembre 2022).

Qualité du portefeuille de placements

La qualité globale du portefeuille de placements est demeurée très bonne en 2023, reflétant la grande qualité des actifs aux niveaux d'exposition variables qui le composent, ainsi qu'un positionnement prudent. Les indicateurs du tableau ci-dessous résumant plusieurs mesures de qualité attestant la qualité globale des placements.

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 and IFRS 9	
	2023	2022
Obligations – Proportion des titres cotés BB et moins	0,5 %	0,9 %
Prêts hypothécaires – Proportion des prêts assurés	68,2 %	69,7 %
Immeubles de placement – Taux d'occupation	86,7 %	88,3 %
Prêts automobiles – Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts	0,4 %	0,4 %
Prêts automobiles – Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts	5,2 %	4,9 %

Fonds de placement : fonds distincts et fonds communs de placement

Actif des fonds de placement

L'actif des fonds de placement de iA Groupe financier totalisait 54,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (41,8 milliards de dollars en fonds distincts et 12,2 milliards en fonds communs de placement), ce qui représente une augmentation de 5,1 milliards de dollars par rapport à l'année 2022. Cette augmentation s'explique principalement par des marchés financiers favorables, ainsi que des ventes nettes positives dans certains segments du marché.

Actif des fonds distincts et des fonds communs de placement

(En milliards de dollars)	Aux 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds distincts	41,8	37,3	39,6	32,8	27,9
Fonds communs de placement	12,2	11,6	14,0	11,4	11,6

Gamme de fonds

iA Groupe financier propose une gamme de fonds de placement vaste et diversifiée. Au 31 décembre 2023, son offre comptait plus de 250 fonds destinés à ses clients, et environ la moitié de l'actif de ces fonds était géré par des équipes de placement internes.

La société a continué d'ajuster son offre de fonds distincts en 2023 en vue d'en accroître la diversité et la complémentarité tout en s'adaptant à la demande de ses clients. Dans le segment des fonds distincts proposés à l'individuel, elle a ajouté un fonds par le lancement d'un fonds mondial de dividendes. Placements IA Clarington a aussi fait l'ajout de cinq fonds au cours de l'année, dont trois FNB, intégrés à sa gamme Série FNB active, et deux fonds communs de placement (un fonds d'actions mondiales et deux produits à revenu fixe). Finalement, à l'Épargne et retraite collectives, la société a apporté des améliorations à sa gamme, avec quatre ajouts et une clôture. Les ajouts comprennent des fonds dans les catégories suivantes : fonds d'actions canadiennes, fonds d'actions mondiales, fonds à date cible et fonds de dette privée.

Fonds de placement de la société

	Au 31 décembre 2023	
	Actif (Milliards \$)	Répartition de l'actif
Fonds distincts	41,8	77 %
Fonds communs de placement	12,2	23 %
Total	54,0	100 %

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Rendements des fonds de placement

L'économie mondiale s'est révélée plus robuste que prévu en 2023, le PIB américain augmentant à un rythme remarquable, alimenté par les dépenses de consommation. Le marché du travail aux États-Unis, notamment, est demeuré dynamique avec un recrutement soutenu, tandis que de nouveaux travailleurs intégraient la population active, ce qui s'est traduit par une augmentation du taux de chômage. Certaines des tendances observées dans l'économie américaine se sont aussi fait sentir au Canada, avec le ralentissement de l'inflation et l'augmentation du taux de chômage, la création d'emplois ne suffisant pas à compenser le taux d'immigration historiquement élevé. Toutefois contrairement aux États-Unis, qui ont connu une croissance économique florissante, la croissance économique au Canada est demeurée relativement faible. Les taux d'inflation mondiaux ont continué de chuter, avec la baisse des prix de l'énergie et l'effet cumulatif du resserrement des politiques monétaires. Bien que l'économie de la Chine ait connu, en raison de son secteur immobilier, une croissance plutôt modérée, les marchés américains et européens ont quant à eux affiché un rendement impressionnant.

Une remontée au dernier trimestre de l'année a permis à la plupart des marchés boursiers de terminer l'année 2023 avec de solides résultats. Le S&P 500, qui représente le marché boursier américain, a progressé de 26,3 % (en dollars américains) pendant l'année, et de 23,3 % en dollars canadiens, ce qui s'explique par la force relative du dollar américain. L'indice Nasdaq 100, axé sur la technologie, a affiché des résultats encore plus impressionnants, avec un gain de 50,2 % pour l'année (en dollars canadiens). Au Canada, le S&P/TSX a enregistré une hausse de 11,8 % au cours de la période, freinée par l'énergie et les matériaux. À l'étranger, le MSCI - EAEO et le MSCI - Marchés émergents, qui représentent respectivement les marchés boursiers internationaux et les marchés émergents, ont affiché un rendement de 15,2 % et de 7,7 % pour l'année (en dollars canadiens). De façon plus globale, le MSCI - Monde, qui comprend tous les pays développés, a crû de 20,9 % (en dollars canadiens) en 2023. Du côté des titres à revenu fixe, l'année 2023 a permis l'inversion des tendances, avec les taux d'intérêt qui commençaient à diminuer au cours des derniers mois, tandis que les tensions inflationnistes se dissipaient et que les acteurs du marché commençaient à anticiper des réductions des taux des banques centrales en 2024. Dans ce contexte, l'indice des obligations universelles FTSE Canada, qui représente le marché des titres à revenu fixe de qualité supérieure, a connu cette année un rendement de 6,7 %.

Ainsi, la vaste majorité de nos fonds ont généré des résultats intéressants en raison du rendement enregistré sur les marchés publics. Ces résultats cadraient généralement avec ceux de fonds similaires offerts dans l'industrie. Les rendements de l'ensemble des fonds de placement, de même que l'information financière qui s'y rapporte, sont présentés dans les rapports financiers sur les fonds de placement préparés par iA Groupe financier.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Gestion des risques

La section « Gestion des risques » du rapport de gestion contient certaines informations requises en vertu de IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* des Normes internationales d'information financière (IFRS) concernant la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés audités pour la période terminée le 31 décembre 2023, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

En tant que groupe financier, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers doit prendre et gérer différents risques découlant de ses activités d'affaires pour créer une valeur à long terme et assurer sa viabilité.

Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers définit le risque comme la possibilité que se produise un événement qui influera négativement sur ses affaires, sa condition financière et la réalisation de ses objectifs. Une gestion des risques saine et efficace implique donc l'identification, l'évaluation, la mesure, la compréhension, la gestion, la surveillance et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités, et l'efficacité des mesures en place pour les atténuer.

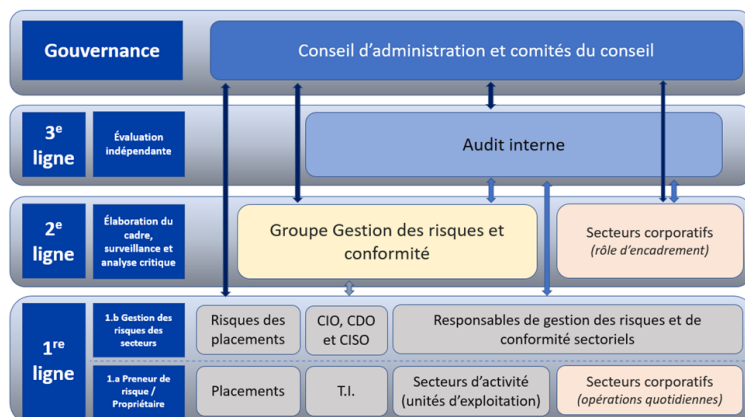
Conformément à ce principe, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers a mis en place un cadre de gestion intégrée des risques qui est appliqué sur une base continue et pris en considération dans l'élaboration des stratégies d'affaires de la société et dans l'ensemble de ses activités. Le cadre de gestion des risques permet à la société d'assurer une saine gestion des risques – une gestion prudente – par la promotion d'une approche équilibrée entre l'atteinte des objectifs stratégiques et la prise de risques. Cette approche est caractérisée par la prise en compte des risques dans la prise de décisions, l'alignement des orientations stratégiques et le respect de l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque de la société, c'est-à-dire, aux fins du présent cadre, le type et le niveau de risque que la société est prête à accepter en lien avec ses objectifs stratégiques et pour augmenter sa valeur à long terme.

Pour maximiser les avantages d'une gestion intégrée des risques, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers tient compte des interrelations et des interdépendances entre les risques et les mesures de contrôle, et veille à l'harmonisation des stratégies, des outils et des ressources pour offrir une gestion des risques holistique à l'échelle de la société. Le cadre de gestion des risques permet à la société de gérer son profil de risque et accroît sa capacité à agir rapidement, de façon efficace, lorsque nécessaire. Une meilleure compréhension des risques auxquels elle s'expose aide l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels, à prévenir les pertes et à mieux affecter ses ressources, tout en promouvant la résilience de la société. En fournissant suffisamment d'information pertinente sur l'efficacité de la gestion des risques, le cadre de gestion des risques procure aussi à la haute direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que toutes les catégories de risques sont comprises et gérées dans une perspective de réalisation des objectifs de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers. Il contribue à garantir que la société puisse remplir ses engagements envers les titulaires de polices, les créanciers et les organismes de réglementation.

Le processus de gestion des risques de la société est soutenu par une solide structure de gouvernance, une saine culture de gestion des risques et un cadre efficace qui s'adapte à l'évolution de la société, à ses activités, à son degré de maturité et à son environnement. Dans le cadre de ce processus, la société examine et améliore continuellement son cadre de gestion des risques à la lumière de sa situation financière et non financière, de la nature, de l'étendue et de la complexité de ses activités, de son profil de risque, de son plan stratégique à long terme et de l'environnement interne et externe dans lequel elle évolue.

Le cadre de gestion intégrée des risques est régi par une politique corporative dont le but est de classifier, de définir et de gérer les risques auxquels la société est exposée. La politique décrit la gouvernance et la structure organisationnelle de la gestion des risques, y compris les rôles et les responsabilités des différents intervenants impliqués dans le processus de gestion des risques. Elle définit également les étapes clés de ce processus, notamment en matière d'identification, d'évaluation, de mesure, de gestion, de surveillance et de communication des risques. La conformité au cadre et l'application de ce cadre permettent le maintien et la promotion d'une saine culture de gestion des risques au sein de la société.

Le schéma ci-après illustre les niveaux de responsabilités à l'égard de la gestion intégrée des risques au sein de la société.



¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

S'appuyant sur une solide culture de risque, l'approche de gestion du risque de la société repose sur le modèle de gouvernance des « trois lignes de défense ». Cette approche se fonde sur la mise en œuvre de systèmes de gestion et de contrôle des risques coordonnés dans l'ensemble de la société. La première ligne de défense comprend les propriétaires des risques. Elle inclut les secteurs corporatifs (dont le secteur des Technologies de l'information), le secteur des Placements et les secteurs d'activité (unités d'exploitation). C'est à eux qu'incombe la responsabilité d'établir et d'exécuter les stratégies d'affaires en s'assurant de respecter l'appétit et la tolérance au risque établis par la société, tout en veillant à l'équilibre à long terme entre le risque encouru et le rendement généré. Ils sont également responsables d'appliquer les principes, les cadres, les politiques, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies élaborées par la deuxième ligne de défense et d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui menacent l'atteinte des objectifs établis dans leurs secteurs respectifs. La première ligne de défense se divise en deux : ligne 1.a, soit les preneurs de risques / les propriétaires, et la ligne 1.b, soit la gestion des risques des secteurs.

La deuxième ligne de défense est composée du Groupe Gestion des risques et conformité, sous la direction du vice-président exécutif et chef de la gestion des risques. La fonction de conformité est dirigée par le vice-président et chef de la conformité, et relève du chef de la gestion des risques. Elle comprend aussi les secteurs corporatifs dans leur rôle de surveillance, d'assurance qualité et de conformité. La deuxième ligne de défense est chargée de surveiller avec objectivité et impartialité et d'analyser de façon critique les risques inhérents aux activités et aux mesures de contrôle mises en œuvre par la première ligne de défense. Il lui incombe aussi d'élaborer et de maintenir les principes, les politiques, les cadres, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies nécessaires pour cerner, évaluer, mesurer, gérer, surveiller et communiquer les risques actuels et émergents. À cette fin, elle coordonne, guide et soutient la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques importants auxquels la société est exposée.

Ces deux lignes de défense travaillent ensemble pour assurer une gestion prudente et disciplinée dans la protection de la réputation et de la viabilité à long terme de la société. Elles sont aussi responsables d'informer régulièrement la haute direction et le conseil d'administration des principaux risques auxquels s'expose la société et des mesures adoptées pour les gérer.

Le chef de la gestion des risques et son équipe travaillent en étroite collaboration avec la première ligne de défense afin d'assurer la promotion d'une culture de saine gestion des risques à travers l'organisation. Sur la base d'une vue holistique des risques et en considérant les interrelations pouvant exister entre ceux-ci, ils communiquent les informations pertinentes à la haute direction ainsi qu'au conseil d'administration.

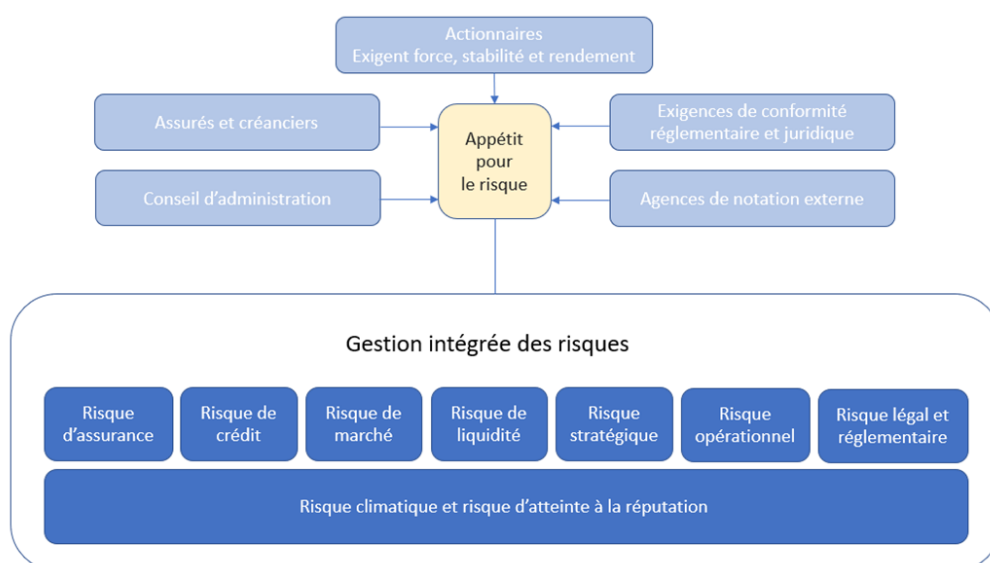
En troisième ligne de défense, l'Audit interne fournit une assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration quant au caractère adéquat et à l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des processus de contrôle internes. Il recommande des améliorations au processus et fait état de la situation au comité d'audit du conseil d'administration.

Le conseil d'administration, appuyé par le comité des risques, de gouvernance et d'éthique, approuve la politique organisationnelle qui régit le cadre de gestion intégrée des risques ainsi que les modifications qui y sont apportées. Il approuve aussi le niveau de risque global que la société est disposée à assumer ainsi que les tolérances et limites connexes qu'elle est prête à accepter afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et d'améliorer sa valeur à long terme.

Le cadre de gestion intégrée des risques est appliqué dans les filiales de la société. Une relation de collaboration, basée sur des protocoles de communication et d'information financières, est établie entre l'équipe de gestion des risques de la société et celles responsables de la gestion des risques dans ses filiales, et un rapport hiérarchique fonctionnel, entre leurs équipes de conformité respectives.

Il est de plus à noter que les conseils d'administration des filiales, qui sont composés de membres reconnus pour leur expertise dans leurs domaines respectifs ou de cadres supérieurs de la société mère, ont un rôle important à jouer dans la surveillance des risques et l'approbation des politiques pertinentes.

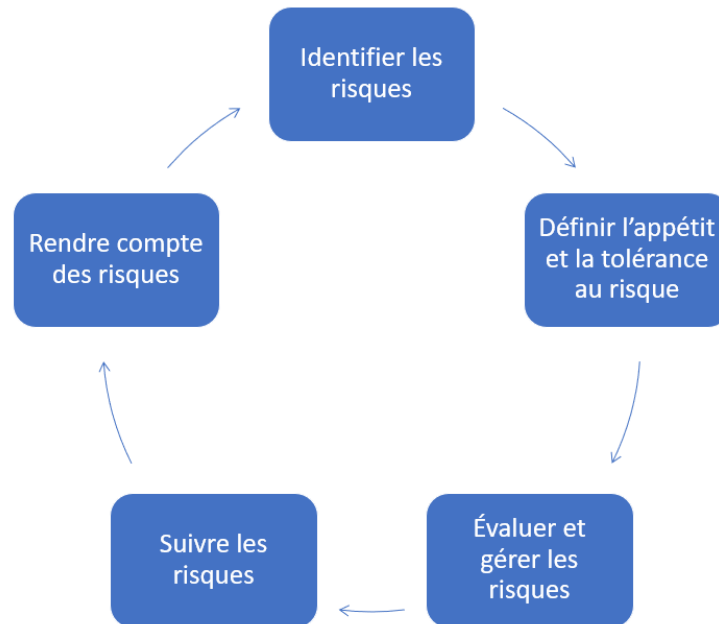
Cadre de gestion intégrée des risques



¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le schéma ci-dessus illustre les catégories de risques auxquels la société est exposée dans la poursuite de ses objectifs stratégiques. Une description sommaire de ces risques et des processus de gestion relatifs à chacun est donnée dans les pages qui suivent. Chacune de ces catégories de risques peut se manifester sous forme de risques actuels ou de risques émergents, et la façon dont ces risques sont pris en compte à l'échelle de l'organisation est donc modulée en conséquence.

La gestion des risques est un processus qui vise à garantir une gestion adéquate des risques et à en assurer la conformité avec l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers en la matière. Le processus itératif et continu comporte cinq étapes, illustrées dans le diagramme ci-dessous.



Bien que les étapes du processus soient les mêmes pour toutes les catégories de risques, chacune de ces catégories exige une stratégie de gestion sur mesure aux fins d'identification, d'évaluation et de gestion des risques, stratégie adaptée tenant compte de ses spécificités. La gestion de ces risques se trouve aussi soutenue par une solide culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. Celle-ci peut se définir comme étant les comportements adoptés par les employés de la société qui observent et mettent en application au quotidien les principes du cadre de gestion intégrée des risques, dans leurs activités quotidiennes et la réalisation de leur mandat. L'ensemble de ces comportements est également encadré par le respect d'un esprit éthique et de transparence dans les décisions prises. Cette culture et ces comportements constituent la base solide et commune des activités de gestion des risques observées dans la société.

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers a mis au point une taxonomie du risque qui comprend les catégories de risques qui suivent.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement. Ce risque est motivé par les facteurs de risque suivants :

Comportement des titulaires de polices – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de déchéance ou du modèle de paiement des primes par rapport aux hypothèses;

Mortalité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité;

Morbidité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité, qui représente une augmentation des taux de survivance ou une diminution des taux de cessation à l'égard des réclamations d'assurance invalidité ou maladie;

Dépenses – Risque de variation défavorable des coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats ainsi que des coûts indirects qui y sont associés;

Autres risques d'assurance – La société est également exposée à d'autres risques d'assurance qui n'ont pas d'incidence significative sur ses états financiers.

Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement du passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate du risque d'assurance.

Chaque année, l'actuaire désigné de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. évalue le passif des polices aux fins des états financiers de la société préparés conformément aux IFRS. Il s'assure également que l'évaluation est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers de la société.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse de sensibilité – Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des contrats d'assurance sont le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité et les dépenses. L'analyse de sensibilité suivante démontre l'impact immédiat sur le résultat net et les capitaux propres ainsi que sur la marge sur services contractuels d'une détérioration permanente et raisonnablement possible de ces hypothèses, qui ont le plus grand impact sur les estimations des flux de trésorerie futurs, lorsque toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Cette analyse présente les sensibilités avant et après l'atténuation du risque par les contrats de réassurance. Une amélioration du même pourcentage de ces hypothèses aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Sensibilités immédiates des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance au brut et au net de la réassurance¹

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2023			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 % ²	—	5	(525)	(580)
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance ³	(35)	(45)	(270)	(65)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente ⁴	5	—	(45)	(40)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁵	(35)	(35)	(90)	(55)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁶	—	—	(100)	(100)

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2022			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 % ²	30	30	(535)	(570)
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance ³	(15)	(25)	(270)	(90)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente ⁴	5	5	(35)	(30)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁵	(25)	(25)	(90)	(50)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁶	—	—	(100)	(100)

Pour plus d'informations sur la gestion du risque d'assurance, notamment sur les contrôles et les processus de gestion du risque d'assurance, se référer à la note 13 « Gestion du risque d'assurance » des états financiers consolidés audités au 31 décembre 2023 de la société.

Risque de marché

La société est exposée au risque de marché, soit au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des prix du marché des actifs et des passifs. Cette catégorie inclut, entre autres, le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit, le risque lié aux actions et le risque de taux de change.

La société a établi un énoncé d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces facteurs de risque. L'énoncé et les politiques font l'objet d'une révision périodique et toute modification aux politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion des investissements et le respect des politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

¹ Ces sensibilités sont arrondies aux 5 millions de dollars les plus près et représentent les impacts immédiats d'un changement d'hypothèses. Elles sont également ajustées afin de refléter le caractère ajustable des produits, le cas échéant.

² En supposant 90 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur la déchéance et 110 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits.

³ En supposant 102 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une augmentation des taux croissants augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

⁴ En supposant 98 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une baisse des taux augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

⁵ En supposant 95 % du taux de cessation prévu lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % du taux de survie prévu lorsque l'assuré est actif.

⁶ En supposant 105 % des coûts prévus pour la gestion et le maintien des polices en vigueur.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit est le risque de perte financière associé aux fluctuations des taux d'intérêt ou des écarts de crédit. Il peut survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport aux taux d'intérêt et d'écarts de crédit implicites du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé afin de reproduire les flux monétaires du passif et donc qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt ou d'écarts de crédit. Ce risque dépend de la répartition des actifs de la société, de son positionnement actif-passif, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ces risques, la société a élaboré un processus de réplication des passifs qui prend en considération les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans ce processus de réplication, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Ce processus de réplication permet alors à la société de déterminer et de sélectionner des stratégies de placement pour atteindre ses objectifs de rendement global ajustés au risque dans ses diverses limites d'appétit et de tolérance au risque.

Les stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque produit. Deux importantes stratégies de la société sont décrites ci-dessous.

1) Stratégie de gestion globale des portefeuilles

Cette stratégie couvre la vaste majorité du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts du fonds général de la société. Elle englobe, entre autres, des produits d'assurance individuelle et collective, des rentes et des comptes à intérêt garanti. Elle couvre principalement les passifs de tous types d'échéances et les structures de flux monétaires des passifs. Pour cette catégorie, la société préconise une stratégie de gestion des placements visant à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en maintenant des critères stricts de réplication actif-passif. Entre autres, des techniques de portefeuille de réplication des passifs sont utilisées et combinées avec des limites de réplication de durée de taux et d'écart de crédit clés pour atténuer l'exposition globale au risque. La société a établi des limites de risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit dans son énoncé d'appétit et de tolérance au risque. La diversification est un principe clé et une conviction qui guide l'allocation globale d'actifs et les limites d'exposition.

La société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance (dettes gouvernementales, d'entreprises et privées), d'actifs à revenu non fixe (actions privées, immeubles de placement, infrastructures, actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement), pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. Des instruments financiers dérivés peuvent également être utilisés pour améliorer le positionnement actif-passif du portefeuille ou son rendement ajusté au risque. La répartition des actifs vise à obtenir un rendement optimal, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement.

2) Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle

Cette stratégie couvre le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance du fonds général de la société qui est lié aux comptes des polices d'assurance vie universelle. Le rendement sur ce passif est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ce passif, le processus de réplication est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des passifs, ou à celles de l'indice de référence, de manière à répliquer de façon stricte les rendements relatifs aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes indiciaires gérés et les comptes gérés dont le rendement varie en fonction d'un fonds ou d'un indice, l'impact sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

Risque relatif au taux d'actualisation ultime – La société estime les taux d'intérêt au-delà de 30 ans, car ces données ne sont pas observables sur le marché. Pour établir une courbe de taux d'actualisation, un taux d'actualisation ultime est fixé et une méthodologie d'interpolation est appliquée entre le dernier point relatif aux données observables et le taux d'actualisation ultime. Un taux d'actualisation ultime représente la somme de deux hypothèses : un taux sans risque ultime et une prime d'illiquidité ultime. Les deux hypothèses peuvent évoluer dans le temps, et les variations qui en découlent ont une incidence sur le résultat net de la société.

Risque lié aux actions – Le risque lié aux actions représente le risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de fluctuation des paramètres de marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison : a) des produits sur les actifs détenus dans le fonds général; b) des effets sur le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance lié aux polices d'assurance vie universelle et aux produits relatifs aux fonds distincts; et c) des revenus nets relatifs à l'actif sous gestion ainsi qu'à l'actif sous administration.

Afin d'assurer une saine gestion de l'exposition au marché, l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque et les politiques de placement de la société définissent des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des actifs à revenu non fixe (actions publiques, actions privées, immeubles de placement et infrastructures). La composition cible de l'actif sous forme d'actifs à revenu non fixe vise à maximiser les rendements de la société ajustés en fonction du risque.

Les politiques de placement permettent à la société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces instruments doit cependant respecter les limites de l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque et les limites de la politique de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2023, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre de stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet à la société de maintenir une exposition aux marchés boursiers tout en limitant la perte financière potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique relatif aux garanties des fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque relatif aux fonds distincts – Les fonds distincts représentent pour la société un important risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit, de baisse des marchés boursiers et, dans une moindre mesure, de taux de change.

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité inhérente aux taux d'intérêt, aux écarts de crédit et aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doit alors compenser l'épargnant pour la différence, sous la forme d'une prestation. Afin d'avoir un aperçu de son exposition au risque lié aux garanties des fonds distincts, la société contrôle le montant net au risque, c'est-à-dire l'excédent de la valeur minimale garantie sur la valeur marchande de l'ensemble des contrats qui, à un moment donné dans le temps, se retrouvent dans cette situation. Le montant net au risque ne constitue pas comme tel un montant de prestation à verser, mais plutôt une estimation du montant au risque. Cela s'explique du fait que les prestations qui pourraient devoir être versées ultimement dans l'avenir dépendront de diverses éventualités, dont le rendement des marchés ainsi que la longévité et le comportement des titulaires de contrats.

Le tableau suivant montre des informations concernant l'actif des fonds distincts sous gestion dans l'unité d'exploitation de la Gestion de patrimoine individuel. L'exposition aux risques liés aux actifs des fonds distincts sous la gestion de l'Épargne et retraite collectives n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de la société.

Actif des fonds distincts de la Gestion de patrimoine individuel sous gestion

(en millions de dollars)	2023	2022
Actif sous gestion	26 651	23 452
Valeur minimale garantie	21 518	20 695
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties significatives ⁷	6 041	6 172
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties minimales ⁸	20 610	17 279

Afin d'atténuer une partie du risque lié à cette exposition, la société a mis en place un programme de couverture dynamique. La totalité des contrats qui comportent des garanties significatives font partie du programme de couverture. La société assume 10 % du risque pour les garanties à l'échéance de certains de ces contrats émis préalablement à la mise en place du programme de couverture. Le risque des garanties au décès ainsi que celui des garanties minimales sont limités et la société a décidé de ne pas les inclure dans son programme de couverture dynamique.

Le programme de couverture dynamique consiste, pour la société, à vendre à découvert des contrats à terme normalisés sur indices boursiers négociés à la bourse ainsi qu'à conclure des ententes relativement à des contrats à terme sur devises négociés à la bourse, des swaps de taux d'intérêt et des swaps internes de rendement total sur indices négociés à la bourse. Ce programme permet de couvrir en bonne partie la sensibilité du résultat net au rendement des fonds obligataires et des fonds d'actions ainsi qu'à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties liées aux fonds distincts. Afin que la stratégie établie par la société couvre adéquatement les risques liés aux garanties couvertes, un rééquilibrage dynamique des instruments de couverture est effectué en fonction de l'évolution des conditions des marchés financiers.

Dans le cadre du programme de couverture dynamique, la valeur du passif relatif aux garanties est mise à jour plusieurs fois par jour afin de refléter les différences entre les résultats réels et l'expérience prévue. Dans le processus de calcul de l'expérience prévue, la société utilise certaines hypothèses, notamment concernant la longévité des titulaires de polices et les rachats éventuels. L'hypothèse concernant les rachats comporte cependant certaines limites. Le moment et l'ampleur des retraits et des transferts de fonds effectués ne peuvent pas, en effet, être couverts à l'aide d'instruments financiers dérivés puisqu'ils dépendent des décisions prises par les titulaires de contrats. Une expérience défavorable par rapport à celle prévue peut donc altérer la qualité de la couverture.

Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats. Le programme de couverture dynamique comporte, dans son processus même, certains risques qui peuvent limiter son efficacité, notamment les risques suivants :

- Le programme s'appuie sur le rééquilibrage dynamique des instruments de couverture dérivés. Une diminution de la liquidité de ces instruments entraînerait une incidence défavorable sur l'efficacité du programme;
- L'utilisation d'instruments dérivés de couverture comporte un risque de contrepartie qui est atténué par l'existence d'ententes avec garanties et dont le règlement net s'effectue sur base quotidienne;
- Il peut survenir un écart favorable ou défavorable entre les rendements réalisés sur les fonds distincts et ceux réalisés sur les positions de couverture détenues pour couvrir les garanties associées à ces fonds.

Les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus dans le cadre du programme de couverture dynamique. Au cours des huit derniers trimestres, l'efficacité trimestrielle de notre programme de couverture dynamique a évolué entre 88,4 % et 96,8 % en fonction notamment de la volatilité des marchés financiers. De plus, son efficacité a été de 92,9 % depuis sa mise en œuvre en octobre 2010, ce qui est un excellent résultat.

Risque de taux de change – Le risque de taux de change correspond au risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des taux de change. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans le cadre de ses activités courantes, à travers : 1) ses investissements et autres actifs détenus ou exposés, libellés en devises étrangères ; et 2) les revenus et dépenses libellés en devises étrangères et 3) le passif des contrats d'assurance libellé en devises étrangères.

La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important lié au taux de change. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux taux de change.

⁷ Représente la valeur des actifs sous-jacents à une garantie à l'échéance dont le risque est jugé significatif ou à une garantie de retrait.

⁸ Représente la valeur des actifs pour lesquels le risque des garanties est limité et que la société a décidé de ne pas inclure dans le programme de couverture dynamique.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

La société recourt également à la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés » des états financiers consolidés et peut être évalué dans les états consolidés du résultat global. Le risque de change résiduel n'a pas d'effet important sur les états financiers consolidés de la société et peut être évalué dans les états consolidés du résultat global.

Sensibilités immédiates au risque de marché

Mise en garde concernant les sensibilités immédiates – Les sensibilités sont fournies dans cette section pour certains risques. Les sensibilités sont projetées à l'aide de modèles internes à la date de fin de la période et reflètent les actifs et les passifs de la société à cette date. Ces sensibilités mesurent l'impact du changement d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions et de taux d'intérêt, comme prévu dans le programme de couverture dynamique de la société utilisé pour les garanties sur les fonds distincts. Elles excluent toute action ultérieure sur le portefeuille de placements de la société.

Les résultats réels peuvent différer considérablement des estimations pour diverses raisons, y compris l'interaction entre les facteurs lorsqu'il y a plus d'un changement qui se produit; les changements dans la composition des activités, les changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, les changements dans les stratégies de placement, l'expérience réelle différant des hypothèses, le taux d'imposition effectif, les facteurs de marché, le fait que les sensibilités représentent des scénarios simplifiés (p. ex. déplacement parallèle des taux d'intérêt par rapport aux mouvements non parallèles) et les limites de nos modèles internes. Également, les changements dans les facteurs qui sont inférieurs ou supérieurs aux changements testés peuvent ne pas être linéaires. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondées sur les hypothèses décrites ci-dessous.

Les sensibilités immédiates font référence aux effets instantanés sur les valeurs de l'actif et du passif, ignorant tout effet sur les revenus et les dépenses futurs. Elles doivent être utilisées avec prudence pour estimer les impacts financiers des variations du marché pour un trimestre. Les sensibilités immédiates supposent une variation immédiate du marché suivie d'une évolution normalement attendue du marché pour le reste du trimestre. En d'autres termes, les sensibilités immédiates pourraient être interprétées grossièrement comme la différence entre une variation réelle du marché pour un trimestre et les attentes pour ce trimestre. Par exemple, pour les marchés boursiers publics où une croissance est normalement attendue, des valeurs de marché stables pour un trimestre équivaldraient à une baisse immédiate des valeurs de marché.

Sensibilités immédiates aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit – Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des taux d'intérêt sans risque et des écarts de crédit relatifs aux obligations de sociétés et aux obligations gouvernementales provinciales est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ces risques en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des taux d'intérêt

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ⁹	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ¹⁰	—	—	25	(50)
Capitaux propres ^{10,11}	(50)	25	25	(50)
Marge sur services contractuels ^{10,12}	(25)	25	(25)	25

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations de sociétés

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ⁹	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ¹⁰	—	—	—	—
Capitaux propres ^{10,11}	(75)	50	—	(25)
Marge sur services contractuels ^{10,12}	—	—	—	—

⁹ Les sensibilités au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque de 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

¹⁰ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

¹¹ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

¹² L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations des gouvernements provinciaux

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ¹³	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ¹⁴	(25)	25	(25)	—
Capitaux propres ^{14,15}	—	—	(25)	—
Marge sur services contractuels ^{14,16}	(100)	75	(100)	75

Sensibilités immédiates relatives au taux d'actualisation ultime – Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime utilisée pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées.

Impact immédiat d'un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ¹³	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ¹⁷	(50)	50	(50)	60
Capitaux propres ¹⁷	(50)	50	(50)	60
Marge sur services contractuels ^{16,17}	—	—	—	—

Sensibilités immédiates relatives aux actions de sociétés publiques – Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des actions de sociétés publiques est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ce risque en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

Impact immédiat d'une variation de valeur immédiate des actions de sociétés publiques¹⁸

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net ¹⁴	(150)	(75)	100	200
Capitaux propres ^{14,15}	(225)	(100)	125	275
Marge sur services contractuels ^{14,16}	(500)	(200)	175	450

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2022 ¹³			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net ¹⁴	(75)	(25)	25	75
Capitaux propres ^{14,15}	(75)	(25)	25	75
Marge sur services contractuels ^{14,16}	(425)	(175)	200	500

Afin de mesurer sa sensibilité aux actions de sociétés publiques, la société a examiné l'impact d'une variation de marché de 10 % à la fin de l'exercice, estimant que ce type de variation était raisonnable dans l'environnement de marché actuel. Une variation de marché de 25 % est également divulguée afin de fournir un plus large éventail d'impacts potentiels en raison de changements importants dans les niveaux du marché des actions de sociétés publiques.

Sensibilités immédiates relatives aux actifs privés à revenu non fixe – Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de la valeur des actifs privés à revenu non fixe est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Ces impacts ne concernent que les instruments financiers, car les contrats d'assurance sont insensibles à ces valeurs de marché. Les actifs privés à revenu non fixe comprennent les actions de sociétés privées, les immeubles de placement et les infrastructures.

¹³ Les sensibilités au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque de 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

¹⁴ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

¹⁵ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

¹⁶ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

¹⁷ Ces sensibilités sont arrondies aux 10 millions de dollars les plus près.

¹⁸ Les actions privilégiées sont exclues du périmètre de ces analyses de sensibilité.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Impact immédiat d'un changement immédiat de la valeur marchande des actifs privés à revenu non fixe (actions de sociétés privées, immeubles de placement et infrastructures)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ¹⁹	
	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %
Résultat net ²⁰	(275)	275	(300)	300
Capitaux propres ^{20,21}	(300)	300	(300)	300
Marge sur services contractuels ^{20,22}	—	—	—	—

Sensibilité des bénéfices de base au risque de marché

Mise en garde concernant les sensibilités des bénéfices de base – Les sensibilités sont fournies dans cette section pour certains risques. Les sensibilités sont projetées à l'aide de modèles internes à la date de clôture et sont mesurées en fonction des actifs et des passifs de la société à cette date. Ces sensibilités mesurent l'impact du changement d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. En outre, elles excluent toute action ultérieure sur le portefeuille de placements de la société.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour diverses raisons, y compris l'interaction entre les facteurs lorsqu'il y a plus d'un changement; les changements dans la composition des activités, les changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, les changements dans les stratégies de placement, l'expérience réelle qui diffère des hypothèses, le taux d'imposition effectif, les facteurs de marché, le fait que les sensibilités représentent des scénarios simplifiés (p. ex. déplacement parallèle des taux d'intérêt par rapport aux mouvements non parallèles) et les limites de nos modèles internes. En outre, les changements dans les facteurs qui sont inférieurs ou supérieurs aux changements testés peuvent ne pas être linéaires. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondées sur les hypothèses décrites ci-dessous.

Sensibilité des bénéfices de base au risque de marché – Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de divers facteurs est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses et tous les autres facteurs demeurent inchangés.

Les répercussions estimées ci-dessous sont principalement attribuables aux revenus et charges suivants qui sont directement touchés par le niveau des indicateurs de marché :

- le rendement attendu des placements d'actifs à revenu non fixe;
- la comptabilisation de la MSC dans le bénéfice pour les produits de fonds distincts;
- les revenus nets sur les actifs sous gestion (fonds communs de placement) et sur les actifs administrés (sociétés affiliées de distribution en gestion de patrimoine); et
- le rendement attendu des actifs à revenu fixe et des charges de financement du passif attendues.

Répercussions sur le bénéfice tiré des activités de base des trimestres à venir au 31 décembre 2023

Facteurs de risque	Description du choc	Impact sur les bénéfices tirés des activités de base futurs (en millions de dollars après impôts)
Actions publiques ²³	Variation immédiate de +5 % des valeurs du marché	4
	Variation immédiate de -5 % des valeurs du marché	(5)
Actifs privés à revenu non fixe (capitaux propres privés, immeubles de placement et infrastructures)	Variation immédiate de +5 % des valeurs du marché	3
	Variation immédiate de -5 % des valeurs du marché	(3)
Taux d'intérêt	Décalage parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux	2
	Décalage parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux	(2)
Crédits et écarts de swaps ²⁴	Décalage parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux	2
	Décalage parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux	(2)

Ces répercussions représentent des impacts sur le bénéfice de base pour le prochain trimestre. Les répercussions sur le niveau des bénéfices tirés des activités de base seront similaires pour les trimestres à venir si les rendements futurs des marchés boursiers sont conformes aux attentes et si les taux d'intérêt sont stables. De plus, le bénéfice tiré des activités de base pour le trimestre en cours serait également affecté par les mouvements du marché au cours du trimestre en cours, mais uniquement pour ces deux effets : effet sur la comptabilisation de la MSC dans le bénéfice pour les produits de fonds distincts et effet sur les revenus nets de l'actif sous gestion (fonds communs de placement) et de l'actif administré (sociétés affiliées de gestion de patrimoine).

¹⁹ Les sensibilités au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque de 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

²⁰ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

²¹ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

²² L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

²³ Les actions privilégiées sont exclues de la portée de la présente analyse de sensibilité.

²⁴ Les écarts de crédit comprennent les écarts de crédit des obligations des sociétés et les écarts de crédit des obligations gouvernementales provinciales.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Ces sensibilités des bénéfices de base doivent être utilisées avec prudence pour estimer les répercussions des mouvements du marché, car elles ne reflètent pas la diversification entre les facteurs de risque, les mesures de gestion futures potentielles et la réoptimisation du portefeuille de placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière liée au défaut de remboursement, par un emprunteur ou une contrepartie, de ses obligations aux échéances prévues. Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent les engagements de la société envers les titulaires de polices.

Dans le cadre de ses politiques de placement, la société utilise des instruments financiers dérivés, dont des contrats prévoyant l'échange de flux monétaires (swaps) ainsi que des contrats à terme de gré à gré et des options. Certains de ces contrats sont utilisés aux fins de réplique d'actifs et de passifs et de gestion des risques financiers. Ils visent notamment à atténuer le risque de crédit, de même que les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des devises et des marchés boursiers.

Les instruments financiers dérivés utilisés exposent la société au risque de crédit en raison de la présence de contreparties impliquées. Comme indiqué précédemment, les contreparties des instruments financiers dérivés doivent répondre à des critères bien établis et des ententes contenant des biens en garantie pour compenser quotidiennement les marges de variation, selon les normes et standards de l'industrie, ont été établies avec ces institutions de façon à limiter et à contrôler le risque de crédit.

Le risque de crédit peut également survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités présentant des caractéristiques similaires ou qui exercent des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Des renseignements supplémentaires sur le risque de concentration sont présentés à la note 7 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » des états financiers audités consolidés au 31 décembre 2023.

Les politiques de placement de la société visent à atténuer le risque de concentration en favorisant une saine diversification des investissements, en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant une qualité d'émetteurs relativement élevée. Les critères de construction des portefeuilles imposent également des limites par groupes d'émetteurs liés, par secteurs d'activité et par régions géographiques. Ces limites dépendent de la qualité du crédit des émetteurs.

La société dispose d'une politique de gestion des risques et d'une politique de risque de crédit qui prévoient l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. Les politiques et les procédures en place établissent des critères de sélection et définissent les limites d'autorisation du crédit selon l'envergure et le degré de risque. Afin de gérer le risque de crédit lié à ces placements, la société peut exiger des sûretés, notamment pour les prêts et les hypothèques immobilières, résidentielles ou commerciales.

Finalement, bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer auprès des réassureurs la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs. Cette catégorie de risque inclut le risque d'assurance résiduel, le risque juridique, le risque de contrepartie et le risque de liquidité résultant des activités de réassurance. Pour limiter ce risque, la société applique les processus et critères prévus dans sa politique de gestion du risque lié à la réassurance tels que mener la revue diligente des réassureurs sélectionnés, limiter la concentration des risques et effectuer des tests de sensibilité. Les ententes de réassurance de la société sont suffisamment diversifiées pour que la société ne dépende pas d'un réassureur unique, et que ses activités ne présentent pas non plus de dépendance importante à une entente de réassurance unique.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque de ne pas être en mesure de se libérer de ses investissements et autres actifs en temps voulu afin de faire face à ses obligations financières, y compris les besoins de garantie, lorsqu'elles arrivent à échéance. Ce risque découle principalement : 1) des prestations payables selon les contrats d'assurance en vigueur ou des activités de gestion de patrimoine de la société; 2) des décaissements nécessaires pour l'acquisition ou lors de la période de détention de ses investissements; 3) du montant des garanties payables à ses contreparties au titre de ses contrats dérivés; 4) d'autres besoins de la société liés à la structure de son capital ou à ses objectifs stratégiques et opérationnels. L'indisponibilité totale ou partielle de sources de liquidité constitue également un élément de ce risque.

La société a établi une politique de gestion du risque de liquidité comportant de multiples paramètres, horizons temporels et mesures de concentration pour garantir une gestion saine et prudente de son risque de liquidité et surveiller sa position de liquidité dans différentes conjonctures. Afin de maintenir un niveau approprié de liquidités, la société s'assure qu'une bonne proportion de ses éléments d'actif soit détenue dans des titres facilement négociables. Plusieurs scénarios sont également analysés afin de garantir qu'elle sera en mesure d'honorer ses obligations dans différentes situations extrêmes. La politique est révisée périodiquement, et toute modification est présentée au conseil d'administration aux fins d'approbation. Le respect de la politique est contrôlé régulièrement, et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Le risque associé aux prestations payables en vertu de contrats d'assurance est géré par la réplique des éléments d'actif avec les engagements financiers et une gestion rigoureuse de la trésorerie.

L'utilisation des instruments dérivés nécessite l'envoi de titres en garanties à des chambres de compensation et aux contreparties d'instruments dérivés afin d'atténuer le risque de crédit. Des simulations sont effectuées afin de mesurer les besoins de liquidités qui pourraient survenir à la suite de chocs sur les taux d'intérêt et sur les marchés boursiers afin d'évaluer le niveau d'actifs liquides à maintenir pour satisfaire aux exigences.

Compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, et malgré la volatilité des marchés financiers, la société juge que son niveau de liquidités actuel est adéquat.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque que des décisions ou des événements internes ou externes empêchent la société de mettre en œuvre son plan opérationnel ou ses initiatives stratégiques, y compris les décisions liées aux fusions, aux acquisitions et aux dessaisissements, nuisant par le fait même à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Le risque stratégique peut donc résulter de l'incapacité à remplir le mandat et à atteindre les objectifs stratégiques, ou de l'échec de l'exécution des initiatives stratégiques.

Risque lié au contexte commercial – Plusieurs unités d'exploitation exercent des activités dans des secteurs très concurrentiels. Il est possible que des pressions concurrentielles ou des changements dans les besoins et les habitudes de consommation des clients entraînent une augmentation des pressions exercées sur le modèle d'affaires et influent négativement sur les résultats de la société, si elle ne s'adapte pas adéquatement.

Risque lié au contexte économique – Un changement dans l'environnement économique, telles une hausse du risque de crédit, une fluctuation des taux d'intérêt ou une dégradation des conditions sur les marchés financiers entraînant une hausse de la volatilité pourrait augmenter les pressions sur le modèle d'affaires ou avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, la solidité financière et l'accès aux capitaux de la société.

Risque lié au contexte juridique ou réglementaire – Les institutions financières sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements. Des changements liés à ces lois et règlements pourraient entraîner une hausse du temps et des ressources devant être alloués aux développements nécessaires pour assurer la conformité. La société est également exposée au risque lié aux changements aux normes comptables et actuarielles.

Risque lié au contexte politique et social – Un événement ou une décision d'ordre politique pourrait avoir une incidence défavorable sur la pertinence des produits de la société ou sur sa rentabilité.

Risque lié au contexte technologique – Une mauvaise adaptation à un changement dans l'environnement technologique pourrait avoir un impact sur l'intégrité de nos systèmes informatiques et de notre infrastructure technologique ou pourrait, de façon plus générale, perturber la réalisation du plan d'affaires de la société.

Risque lié aux changements climatiques – Les risques liés au climat pourraient avoir des impacts défavorables sur toutes les catégories de risques de taxonomie en faisant augmenter la fréquence et le coût des réclamations, causant des dommages matériels ou une interruption critique des activités, créant une exposition à un litige ou à un litige juridique, ou en détériorant la qualité et la valeur du portefeuille de placements. La société a intégré les risques liés au climat à son énoncé d'appétit et de tolérance au risque. Elle a mis à jour, à l'échelle de l'entité, une appréciation de l'importance relative des changements climatiques. La société a également formalisé son cadre de gestion des risques liés au climat dans sa politique d'entreprise de gestion des risques climatiques, qui prévoit un meilleur alignement des critères d'incidence et de probabilité utilisés sur la méthodologie interne d'évaluation des risques intégrée de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers, de façon à garantir que les risques liés au climat soient évalués de façon cohérente et proportionnelle aux autres risques. En plus d'être signataire des Principes pour l'investissement responsable appuyés par les Nations Unies, la société, par l'intermédiaire de sa filiale iA Gestion de placements inc., a mis à jour sa *Politique d'investissement durable*, qui comprend une section sur les changements climatiques et les engagements à intégrer des facteurs connexes aux processus en matière de placement. De plus amples renseignements sur la gestion des risques liés au climat et le cadre de gouvernance peuvent être trouvés dans le *Bilan de développement durable* et le rapport du groupe de travail susmentionné.

Le risque stratégique est, de par sa nature, influencé par des facteurs externes liés aux effets d'événements externes imprévus sur la société, mais aussi par des facteurs internes liés à la mauvaise gestion des effets externes, ou à la piètre exécution du plan opérationnel. Tous les secteurs de la société se tiennent au courant des changements dans l'environnement concurrentiel, économique, technologique, juridique ou réglementaire et surveillent ces changements afin de prévoir tout effet potentiel sur leurs activités et d'envisager des réponses potentielles dans l'éventualité où ces changements surviendraient. La gestion du risque stratégique consiste aussi à cerner les risques d'activités stratégiques en amont, afin d'évaluer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur les limites de risque définies dans la politique de la société en matière d'énoncé de l'appétit et de tolérance au risque, particulièrement sur le ratio cible interne et le niveau d'opération visé du ratio de solvabilité, à surveiller en permanence les risques stratégiques, tels qu'ils sont définis dans la taxonomie des risques, pour les activités de nature stratégique, afin de mesurer leur évolution, et à communiquer cette évaluation du risque à la haute direction et aux organes de gouvernance appropriés de façon périodique.

En plus de la surveillance continue, la haute direction réévalue chaque année, voire plus fréquemment, à sa discrétion et en fonction des circonstances, les risques stratégiques actuels et émergents. Lors des exercices de planification stratégique des secteurs organisés à l'échelle de l'organisation, ces risques sont analysés pour en déterminer l'incidence sur la stratégie de la société et, inversement, pour déterminer s'il y a lieu d'adopter d'autres stratégies pour les gérer ou les atténuer.

Lors de l'examen des risques stratégiques et émergents de 2023, les risques suivants ont été confirmés, et les stratégies en place pour leur gestion, renouvelées.

Sécurité des données et cyberrisques – Le risque de cyberattaques ou de fraude externe a toujours constitué une priorité, mais face aux pirates commandités par des gouvernements et à l'évolution rapide et la disponibilité de l'intelligence artificielle permettant des cyberattaques plus sophistiquées et plus efficaces, la société doit continuellement renforcer ses politiques et ses mesures de contrôle, en plus de tester régulièrement ses systèmes de TI. La société porte une attention particulière au risque de vol de données et autres cyberrisques en renforçant en continu son cadre de gestion des risques de cybersécurité (voir la description du mécanisme à la sous-section sur le risque opérationnel).

Instabilité économique et financière dans un contexte de tensions géopolitiques – Des conditions économiques défavorables et l'instabilité financière suscitent certaines inquiétudes incluant les hausses des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation. La guerre en Ukraine, le conflit Hamas-Israël et les tensions en Chine engendrent également de l'instabilité sur les marchés mondiaux. Ces événements, entre autres, pourraient entraîner une perte de confiance des consommateurs et des investisseurs, une importante volatilité financière, des opportunités de croissance plus limitées mettant à l'épreuve la capacité de la société à prévoir et à atténuer les turbulences sur ses marchés.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Efficacité opérationnelle dans un contexte d'innovation technologique rapide – La vitesse des innovations disruptives sur le marché, rendue possible par l'évolution rapide des technologies émergentes, peut dépasser notre capacité à nous adapter et à rivaliser de manière appropriée. Les difficultés liées à l'intégration efficace d'une ou de plusieurs acquisitions, à la croissance des revenus et à la réalisation des synergies anticipées, en particulier sur des marchés hautement concurrentiels, réglementés et matures, peuvent également avoir un impact sur les coûts d'exploitation et/ou affecter la capacité à exécuter une stratégie ciblée et bien pensée et une stratégie d'entreprise intégrée et prioriser les initiatives qui apportent le plus de valeur à l'organisation. La société investit de manière significative dans les améliorations technologiques, notamment en ce qui concerne la protection et la gestion de ses données et informations personnelles. L'efficacité opérationnelle, garantissant que les revenus augmentent plus rapidement que les dépenses, guide également les orientations stratégiques de la société.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte résultant de lacunes ou d'erreurs attribuables aux processus, aux personnes, aux systèmes ou à des événements externes.

Ce risque existe dans toutes les sphères d'activité de la société, et est organisé autour des catégories de risques suivantes : informations financières, ressources humaines, sécurité physique, fraude, technologie, sécurité des données et informations, traitement, tiers, continuité des activités et modèle. L'impact pour la société en cas de réalisation de l'un de ces risques peut notamment prendre la forme de pertes financières découlant d'amendes et pénalités pour infraction à un règlement, de frais juridiques, de gains financiers qui ne pourraient être réalisés ou de charges supplémentaires, par exemple, ainsi que de détérioration de la relation commerciale et d'atteinte à la réputation, de détournement des ressources ou d'un examen réglementaire plus rigoureux.

Pour gérer le risque opérationnel, la société met l'accent sur des pratiques de gestion proactives en s'assurant que des contrôles internes efficaces et appropriés sont mis en application et en déployant un personnel compétent et bien formé à tous les échelons. La société s'assure en outre de réviser ses politiques et de resserrer ses normes, lorsque approprié, afin de tenir compte de l'évolution de ses activités et de son environnement.

Par son cadre de gestion intégrée des risques et son cadre de gestion du risque opérationnel, la société rend imputable chaque gestionnaire en lui demandant de confirmer le respect aux procédures en place, la façon dont ce respect des procédures est vérifié ainsi que la mise à jour des politiques et procédures. Les risques pouvant survenir sont également évalués et quantifiés ainsi que les mesures pour gérer les risques les plus importants.

En plus des mitigations réalisées par la gestion des risques sur l'ensemble des procédures et processus, le plan de continuité lié à une cellule de crise prédéfinie permet de réduire ce risque résiduel.

Information financière – Il est ici question du risque de ne pas préparer des rapports financiers internes et externes reflétant entièrement, avec exactitude, les résultats financiers. La société maintient de plus un programme d'évaluation continue des contrôles afin d'émettre l'attestation exigée par les autorités de surveillance quant à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires de la société (attestation relative au Règlement 52-109). En vertu du programme, les dirigeants de chaque secteur d'activité évaluent et testent les contrôles existants dans leur secteur. Une équipe désignée vérifie ensuite la qualité des contrôles et la conclusion de l'évaluation des gestionnaires. Un rapport sommaire est soumis annuellement au comité d'audit qui rend compte des résultats de l'évaluation au conseil d'administration. L'attestation à l'égard de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires est déposée trimestriellement dans la forme prescrite par les autorités réglementaires. Cette attestation est disponible sur SEDAR+ et sur le site Internet de la société.

Ressources humaines – Les ressources humaines constituent une composante essentielle à la réalisation du plan stratégique de la société et à la mise en œuvre des stratégies de gestion des risques d'affaires et opérationnels. Le risque des ressources humaines est le risque de perte résultant d'une pénurie de ressources compétentes (capacités), motivées (pratiques d'emploi) et mobilisées (environnement de travail) à court et moyen termes, pour mener les activités opérationnelles nécessaires au soutien de la croissance de l'organisation. À cet égard, la société dispose d'un code de conduite professionnelle, de politiques, de bonnes pratiques ainsi que de processus bien définis en matière de rémunération, de recrutement, de formation, d'équité en emploi, de diversité et de santé et sécurité au travail. Conçues de manière à attirer et à retenir les meilleurs candidats à chacun des échelons de l'organisation, ces politiques sont maintenues à jour. La société se préoccupe par ailleurs de la qualité de vie des employés, notamment en offrant des programmes qui font la promotion d'un mode de vie sain ou en adoptant diverses mesures destinées à améliorer le cadre de travail.

Sécurité physique – Le risque de sécurité physique est le risque de défaillance dans la protection et la sécurité physique des biens et des personnes (employés, clients ou autres) lorsqu'ils se trouvent dans ou autour des locaux de l'entreprise ou pendant les activités de l'entreprise. iA Groupe financier a mis en place plusieurs mesures dans les bâtiments corporatifs pour réduire l'exposition à ce risque, telles que des systèmes de vidéosurveillance, de détection de mouvement, d'alarme et de contrôle d'accès électronique, ainsi que des capteurs pour détecter le feu, l'eau, l'humidité et la chaleur.

Fraude – Le risque de fraude est le risque de conduite malhonnête entraînant l'entreprise à subir une perte financière, à disposer d'un bien ou à fournir un service à la suite d'une tromperie, d'un mensonge, d'un abus de confiance ou de tout autre moyen frauduleux similaire. Les avantages peuvent prendre la forme d'espèces, de quasi-espèces ou d'actifs corporels. Pour atténuer ce risque, la société a instauré une politique promouvant une culture d'intégrité. Elle dispose aussi d'un programme de surveillance, ainsi que d'un processus de séparation des tâches destiné à prévenir et à détecter les situations de fraude au sein de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers.

Sécurité des technologies, des données et de l'information – Des technologies de l'information et de la communication fiables, la sécurisation des informations et des données performantes sont essentielles pour une exécution réussie du processus d'affaires. La société porte une attention particulière à cet aspect. Un plan complet est en place pour réduire et contrôler le risque inhérent à la sécurité des technologies, des données et de l'information. Il s'appuie sur les meilleures pratiques et les normes reconnues relatives aux technologies de l'information, à la sécurité de l'information et à la gestion des données. La gestion de ces risques fait l'objet de révisions régulières afin de l'adapter à l'évolution des technologies, des règlements et aux besoins de la société.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

L'évolution des besoins d'affaires dans le marché de l'assurance et des services financiers accélère le recours aux applications en ligne, aux technologies mobiles et à l'infonuagique. Il s'ensuit une augmentation des risques liés à la sécurité de l'information et des cybermenaces parce que l'élaboration et la mise en place de mesures préventives efficaces sont complexes à maintenir au même niveau que le rythme de progression des attaques du marché. Les techniques de cybercriminalité sont changeantes, sophistiquées et proviennent de sources de plus en plus nombreuses : virus, programmes malveillants, dénis de service, hameçonnage, rançongiciels, exfiltrations, etc.

Les conséquences potentielles pour les entreprises vont de l'interruption de services au vol d'actifs ou de propriété intellectuelle, en passant par l'accès non autorisé à des données sensibles ou l'utilisation non autorisée de données. Il peut en découler de l'atteinte à la réputation, des litiges et d'autres impacts.

Afin d'atténuer les risques liés à la sécurité de l'information et de la cybersécurité, la société s'est dotée d'un cadre d'autorité de la sécurité de l'information qui précise les rôles et responsabilités en matière de sécurité de l'information. Le cadre normatif, un modèle de référence aligné sur les meilleures pratiques de l'industrie et des moyens et des services technologiques afin d'identifier, de prévenir, de détecter et de résorber les menaces contre ses actifs et ses activités, sont supervisés par le chef de la sécurité de l'information et le chef des technologies de l'information et le chef des données. Ces mesures sont complétées en continu par de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information dispensées à tous les employés de la société. Pour atténuer les risques liés à la technologie, le chef des technologies de l'information harmonise ses priorités avec celles des équipes responsables de la sécurité de l'information et de la gouvernance des données en termes de gestion du risque, pour en assurer la cohérence.

Traitement – Le risque de traitement est le risque d'erreur, d'omission ou de défaut lors du traitement d'une transaction. Ce risque est lié au traitement quotidien des transactions et est atténué par diverses mesures telles que la formation des employés sur leurs activités, la validation par les pairs et le contrôle qualité. Par ailleurs, la mise en place d'indicateurs clés de performance permet de contrôler le respect des délais de traitement.

Tiers – Le risque de tiers est le risque que des tiers ne parviennent pas à fournir des biens, des activités commerciales ou des services et exposent ainsi la société à de multiples conséquences négatives. Les scénarios de risque de tiers peuvent inclure l'insolvabilité, la perturbation opérationnelle chez les tiers, les tensions géopolitiques, les violations ou la perte de données ou la corruption. Un cadre formalisera et normalisera les différentes façons dont le risque est actuellement géré au sein de l'entreprise par les secteurs avec l'aide des principales parties prenantes internes.

Continuité des activités – Il est ici question de l'incapacité à poursuivre les activités essentielles du fait de l'inaccessibilité des lieux de travail, de l'indisponibilité des systèmes, des applications ou de la connectivité, de la perte de fournisseurs tiers essentiels ou de l'interruption des processus et services. Le programme de gestion de la continuité des activités de la société couvre l'ensemble des risques auxquels elle pourrait être confrontée selon une approche fondée sur les conséquences, et il est adapté au modèle de fonctionnement hybride combinant le travail à distance et en présentiel. La société a mis en œuvre des plans de continuité des activités par l'intermédiaire de ses unités d'exploitation afin de garantir la poursuite de la prestation de services à des niveaux prédéfinis acceptables en cas d'événements susceptibles de perturber ses activités. Les plans de continuité des activités et les procédures connexes sont régulièrement examinés et testés.

En ce qui concerne la gestion des incidents et des crises, une structure et des processus sont en place au sein de la société pour faire en sorte que les événements qui pourraient perturber ses activités soient rapidement cernés et gérés. En fonction de l'importance de ces événements, un comité multidisciplinaire du niveau de la direction supervise la réponse et veille à la cohérence dans l'ensemble de la société.

Modèle – La société est exposée au risque de modèle, soit le risque de conception, de mise en œuvre ou d'utilisation inadéquate d'un modèle. Bien que l'utilisation de données et de modèles génère de la valeur pour la société et offre des opportunités d'avenir significatives basées sur l'intelligence économique et artificielle, elle introduit également le risque qu'une perte puisse survenir ou que des décisions inappropriées puissent être prises en raison de déficiences ou de limitations de la modélisation, d'une mise en œuvre ou utilisation inappropriée, de données inexacts ou inappropriées, ou d'hypothèses incorrectes. Pour réduire ce risque, un guide de conception de modèles est à la disposition des différents secteurs de la société. Ce guide est destiné à aider les propriétaires de modèles à identifier les risques liés aux modèles et à standardiser l'approche au sein de l'entreprise.

Risque juridique, réglementaire et d'atteinte à la réputation

La société est assujettie à la réglementation applicable dans les provinces et les territoires du Canada et dans les États des États-Unis où elle exerce ses activités; elle est également supervisée par des organismes de réglementation, et doit veiller à respecter les lois et les règlements en vigueur à tous ces endroits.

Le risque de non-conformité réglementaire découle de la possibilité que la société ne se conforme pas aux exigences réglementaires auxquelles elle est assujettie et qui sont en vigueur là où elle exerce ses activités.

À cet égard, la société s'est dotée d'une *Politique de gestion des risques réglementaires* de laquelle découle un programme de gestion des risques réglementaires. Le chef de la conformité est chargé de coordonner ce programme au sein de la société et de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre et appliqué dans tous les secteurs d'activité. Des politiques spécifiques ont également été adoptées pour faire face à des risques réglementaires spécifiques tels que la lutte contre le blanchiment d'argent ou la confidentialité, afin de leur fournir une gouvernance et un suivi adaptés.

Pour veiller à la saine gestion du risque de non-conformité réglementaire, la société utilise une méthodologie axée sur l'identification, l'évaluation et la quantification des risques et la mise en place de contrôles pertinents, efficaces et efficaces dans ses activités courantes. Dans son évaluation du risque de non-conformité réglementaire, la société tient compte des impacts potentiels, notamment l'incidence possible sur ses activités et sur sa réputation.

La société effectue la vigie des nouveaux risques réglementaires. Ceux-ci sont communiqués aux secteurs d'activité concernés afin de s'assurer que les contrôles nécessaires au respect de toute nouvelle loi ou directive soient mis en œuvre au moment opportun. De manière plus générale, la société met d'ailleurs l'accent sur une communication soutenue pour rappeler à ses employés l'importance des enjeux liés au respect des lois et des règlements.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

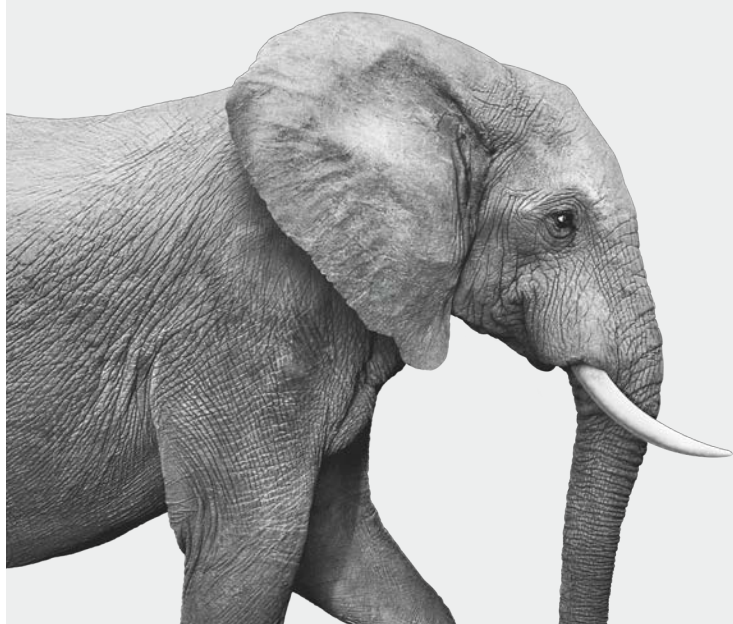
Risque d'atteinte à la réputation – La société est aussi exposée au risque de subir une atteinte à sa réputation. Ce risque est défini comme le risque que des événements, des décisions d'une autorité réglementaire ou la perception du public aient un impact négatif sur la perception de l'entreprise par le public et, potentiellement, entraîner une diminution de l'achalandage, une perte de revenus ou des frais de litige considérables.

La société s'est dotée d'un plan de communication détaillé qui vise à protéger l'image de marque de la société en situation de crise et à rassurer le public quant à sa capacité à gérer une telle situation. Ce plan établit les stratégies de communication à privilégier en situation de crise, en vue notamment d'informer le public des causes et des conséquences de la crise, des procédés mis en place pour la résoudre et des mesures prises pour diminuer le risque qu'une situation semblable se reproduise. De plus, une vigie des médias sociaux couvrant l'ensemble des activités de la société est effectuée sur une base continue.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
Téléphone : 418 684-5000
Sans frais : 1 800 463-6236



ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

ia.ca